



Un ancien combattant apporte des armes à un point de collecte de la Mission des Nations unies au Liberia, avril 2004.

© Tim A. Hetherington/Panos Picturesa

L'homme, l'État et la guerre

LES TROIS VISAGES DU DÉSARMEMENT EN ARMES LÉGÈRES

5

INTRODUCTION

Les programmes de désarmement relatifs aux armes légères et de petit calibre sont de plus en plus communément répandus. Lorsque le Programme des Nations unies pour le développement a annoncé fin 2008 une initiative visant à désarmer et à démobiliser 182 900 anciens combattants au Soudan, la nouvelle n'a fait l'effet ni d'une surprise, ni d'une nouveauté (IRIN, 2008). C'est cette banalité qui peut, précisément, susciter l'étonnement. Plusieurs initiatives comparables ont été présentées ailleurs dans le monde en 2008, tout comme d'autres nouveaux projets de collecte d'armes légères et de désarmement.

Le contrôle des armes légères se concentre sur des objectifs fondamentaux et des procédures communes, avec des résultats qui, s'ils sont loin de répondre à une uniformité internationale, n'en semblent pas moins cohérents d'une manière générale. En revanche, le désarmement en matière d'armes légères a été sans cesse réinventé, entraînant un cortège grandissant de projets, dont bon nombre semblent taillés sur mesure pour des circonstances uniques, sans vocation plus large. Ce chapitre vise à clarifier les accomplissements et les limites des collectes d'armes légères et des efforts de désarmement dans la mesure où ils affectent les civils, l'État et les acteurs non étatiques. Il remet en question des auteurs comme Colin Gray, qui prétendent que le désarmement est le moyen le plus efficace d'éliminer les armes quand on en a le moins besoin (Gray, 1992). Le présent chapitre montre que les mesures de collecte et de désarmement, qu'elles soient la cause ou une corrélation du changement, sont généralement associées à une réduction de la violence armée et à une stabilité politique accrue. Voici quelques-unes de ses principales conclusions :

- La destruction des armes légères aux mains de l'État est à peu près comparable, en termes d'échelle, à celle des armes à feu détenues par les civils.
- D'un point de vue quantitatif, le désarmement des forces non étatiques est de loin le plus modeste, mais il pourrait revêtir une importance vitale pour les questions de sécurité internationale et intérieure.
- Les perspectives les plus prometteuses en matière d'efforts futurs de désarmement à grande échelle impliquent la destruction des surplus étatiques.
- Dans certains cas, les mesures de désarmement ont permis de détruire 40 % des arsenaux militaires et quelque 20 % des armes civiles.
- Extrapolées à l'échelle mondiale, ces conclusions tendent à suggérer que pas moins de 76 millions d'armes légères militaires et 120 millions d'armes à feu civiles pourraient être éliminées.
- Qu'ils soient volontaires ou obligatoires, les efforts de collecte et de destruction des armes civiles sont plus efficaces lorsqu'ils sont perçus comme légitimes. Les efforts de désarmement coercitifs sont souvent voués à l'échec.
- S'il est souvent difficile de distinguer l'impact de la collecte et de la destruction des armes civiles de celui des autres réformes, ces initiatives sont associées à une réduction ou à une stabilisation des taux d'homicides et de suicides.

Le désarmement est un thème très vaste, qui embrasse le spectre complet des « querelles meurtrières », depuis les disputes entre individus jusqu'au « choc des civilisations » (Richardson, 1960 ; Huntington, 1996). Les armes légères et de petit calibre ainsi que leurs munitions font partie de ce spectre du conflit humain, qui va de la violence domestique à la guerre mondiale, laissant une place au désarmement à chaque étape. Par ailleurs, les mesures de désarmement

peuvent prendre différentes formes, allant de la réduction d'un type d'arme particulier à la suppression totale de toute une catégorie (voir encadré 5.1). Une théorie globale du désarmement en armes légères – expliquant quand et comment le mettre en œuvre et quels résultats en découlent – reste un objectif lointain. Bien qu'une compréhension approfondie de l'avancée du désarmement requière un tel discernement, le présent chapitre ne se penche pas explicitement sur ces problèmes fondamentaux.

En revanche, le chapitre propose une analyse empirique de la manière dont les processus de désarmement ont contribué à apaiser les conflits et à atténuer la violence. Il ne se penche ni sur un contrôle accru des stocks d'armes ni sur un renforcement de la réglementation relative à la détention d'armes, mais s'intéresse à la collecte systématique des armes, suivie de leur destruction définitive.

De la même manière, il explore le rôle de la collecte et du désarmement chez les trois principaux acteurs affectés par l'usage des armes légères et de petit calibre : la société, les organes de l'État et les combattants de groupes non étatiques.

Le désarmement peut impliquer la suppression absolue d'une catégorie entière d'armes, comme le demandaient la Convention de 1993 sur les armes chimiques ou le Traité de 1997 sur les mines terrestres antipersonnel. Cependant, dans la pratique, il s'agit généralement d'un processus de mesures progressives et de résultats partiellement atteints. Le désarmement en armes légères a davantage de points communs avec les traités qui ont permis de réduire les armements sans les éliminer, comme le Traité de 1990 sur les forces armées conventionnelles en Europe ou le Traité de 1991 sur la réduction des armes stratégiques. Bien trop souvent, le désarmement se déroule dans une ambiance politique conflictuelle, où la destruction des armes obsolètes s'accompagne de l'acquisition de nouveaux modèles. D'autres forces influent également sur le cours des événements. Dans le cadre d'un environnement soumis à une multitude d'impulsions contradictoires et d'efforts convergents, le désarmement en armes légères permet rarement une évaluation aisée. La collecte d'armes légères et le désarmement sont plutôt des domaines dont il est difficile de tirer des généralisations.

Le chapitre examine trois grandes catégories de désarmement en armes légères et de petit calibre, chacune d'elles se caractérisant par des acteurs, des méthodes et des tendances spécifiques. En analysant alternativement les expériences de désarmement parmi les civils, les États et les acteurs non étatiques, chaque section évalue l'ensemble des données et des études de cas citées à titre d'exemples. Le chapitre souligne à nouveau la diversité des formes de collecte d'armes légères et de désarmement, qui font chacune appel à des méthodes différentes, produisent des données difficiles à comparer et atteignent des objectifs distincts. La collecte et la destruction des armes civiles, par exemple, vise à réduire la violence. Le désarmement étatique réduit les stocks afin de baisser les coûts et les détournements illicites. Le désarmement des acteurs non étatiques porte, dans une large mesure, sur les bénéfices symboliques, outre l'instauration de la confiance et le rétablissement de l'autorité de l'État. Par conséquent, il n'existe aucun moyen de comparer les résultats du désarmement ; chaque sous-domaine, voire parfois chaque expérience, doit être évaluée séparément.

Encadré 5.1 Contrôle ou désarmement

Le contrôle des armes légères fait référence aux réglementations fixant les conditions de détention des armes, limitant l'acquisition de certaines quantités ou types d'armes ou de munitions, ou restreignant le stockage, le transfert et la revente. Le contrôle ne vise pas à réduire le nombre d'armes, mais à garantir une plus grande sécurité des stocks actuels et futurs.

Le désarmement en armes légères est un processus impliquant la collecte et la destruction d'armes, parfois combiné à l'instauration de freins à l'acquisition de nouvelles armes. Il peut être progressif, partiel ou global.

LES TROIS VISAGES DU DÉSARMEMENT

Tous les efforts de désarmement en armes légères et de petit calibre et leurs munitions ont pour objectif commun la volonté de transcender les limites du contrôle des armes, de minimiser les risques de la violence armée par le

biais d'une destruction définitive des armes et des munitions. Toutefois, dans la pratique, les programmes de désarmement diffèrent en fonction de la nature des parties concernées. Réduire les stocks d'armes légères détenus par les propriétaires individuels implique des objectifs et des mécanismes très différents du dégraissage des arsenaux étatiques ou du désarmement des forces insurgées.

Ces trois catégories sont résumées dans ce chapitre par *l'homme, l'État et la guerre* (Waltz, 1959). Elles diffèrent en termes de logique, de symbolisme et de mesure de la réussite, à un tel point qu'elles n'ont plus guère en commun que l'acte définitif de la destruction des armes.

La collecte et la destruction des armes civiles ciblent la sécurité et l'environnement social des individus. Les participants sont généralement des hommes et des femmes ordinaires par ailleurs. Il peut s'agir d'anciens combattants en déroute ou qui ne répondent plus à un commandement militaire. L'État est généralement l'acteur décisif qui organise les processus de collecte et de désarmement auprès des civils, même si des organisations intergouvernementales, voire non-gouvernementales, peuvent jouer des rôles importants. Mais, dans ce cas précis, l'État ne renonce pas à ses propres armes. La collecte et la destruction des armes civiles peuvent être essentiellement symboliques. Lorsque les armes font partie des enjeux d'un dialogue sur des objectifs sociaux, leur nombre et leur qualité peuvent sembler moins importants que les cérémonies destinées à en transformer la signification, en rendant les fusils et leur usage potentiellement moins héroïques et plus répugnants. Dans bon nombre de cas, la réussite se mesure moins en nombre absolu d'armes qu'en résultats sociaux, tels que la réduction de la violence domestique ou criminelle ou, plus modestement, le changement des mentalités à l'égard de la détention et de l'utilisation des armes.

Le désarmement étatique est généralement entrepris par les gouvernements pour réduire leurs propres arsenaux. Sauf en ce qui concerne le désarmement forcé des États vaincus après les guerres, le désarmement étatique est essentiellement une affaire d'ordre intérieur, dictée par les priorités et les capacités de l'État. Les gouvernements étrangers et les organisations multilatérales peuvent aider à faciliter le processus, mais les décisions cruciales appartiennent à l'État qui contrôle les armes. Le désarmement étatique peut présenter des éléments symboliques, mais il vise en premier lieu à améliorer la sécurité de l'État et de ses citoyens, en réduisant les risques de détournement des armes et, dans le cas des munitions, les explosions dans les dépôts. Il promet également des économies d'ordre budgétaire. Le succès du désarmement étatique se mesure facilement en termes de nombre absolu ou de proportion du total des armes supprimées, en particulier en ce qui concerne les surplus identifiés.

Le désarmement des acteurs non étatiques vise à réduire les risques de (reprise des) conflits et de (poursuite de la) violence armée. Avec la disparition progressive des guerres interétatiques, le désarmement dans le cadre des conflits s'applique généralement aujourd'hui aux combattants des groupes non étatiques (Mack, 2005). Bien que l'on puisse y inclure les anciens soldats du gouvernement ou les miliciens, les programmes de désarmement, de démobilisation et de réinsertion (DDR) mettent surtout l'accent sur le rétablissement de la sécurité nationale et régionale, en facilitant la réinsertion des anciens combattants dans la vie civile. La quantité et la qualité des armes étant secondaires eu égard à l'objectif de réinsertion sociale et politique (ACEH), le nombre ou le type d'armes éliminées revêt souvent une importance mineure. Les anciens insurgés sont rarement disposés à rendre l'ensemble de leurs armes, et ce d'autant moins lorsqu'ils entament un processus de paix à l'issue incertaine. Lorsqu'il ne s'agit que d'une partie limitée des armes, la destruction est davantage considérée comme un symbole d'engagement qu'un obstacle physique à la reprise des combats. Bien que la quantité et la qualité importent toujours, même un désarmement modeste peut suffire à faire progresser un processus politique.

Durant la majeure partie du 20^e siècle, les partisans du désarmement ont imposé leur instrument de prédilection comme un outil de transformation, susceptible de rendre superflues de nombreuses autres politiques en matière de sécurité. La suppression des armes de destruction massive ou des grands systèmes d'armes conventionnelles était censée changer la nature des relations internationales (Myrdal, 1976 ; Noel-Baker, 1926). En revanche, le désarmement en armes légères est rarement promu aujourd'hui comme une fin en soi. Ce n'est que dans des conditions très spécifiques que le désarmement constitue l'objectif principal ; la destruction des systèmes portatifs de défense aérienne (MANPADS) excédentaires peut en constituer l'exemple par excellence.

Acteurs prédominants dans le cadre des processus internationaux mettant en cause les armes légères, les États sont indispensables aux activités de désarmement, déterminant dans une large mesure leurs priorités et les résultats à atteindre. La manière dont les États perçoivent le désarmement transparaît dans leurs déclarations sur la question.

La destruction
des armes à feu
représente
davantage
un symbole
d'engagement
qu'un obstacle
à la reprise
des combats.

Tableau 5.1 Saisies gouvernementales et chiffres relatifs aux destructions pour 49 pays

Pays	Année(s)	Description	Armée	Civils	Police	Combattants
Angola	2006	Armes légères et de petit calibre		75 323		
Argentine	2002-2003	Armes à feu		7 396		
Autriche	2006	Surplus	82 252			
Bosnie-Herzégovine	2007	Armes légères et de petit calibre	95 000			
Botswana	2006	Armes à feu		1 159		
Brésil	2004-2005	Armes légères		253 321		
Bulgarie	2002	Surplus	75 612			
Cambodge	1999-2007	Armes légères et de petit calibre		242 000		
Canada	2003	Surplus revolvers			20 000	
Chine	1996-2004	Illégal		4 000 000		
Croatie	2008	Armes légères et de petit calibre	27 741			
République tchèque	2006	Saisie		4 500		
Équateur	2003-2007	Armes à feu		15 519		
Salvador	1996-2004	Armes légères		24 566		
Estonie	2006	Pistolets	6 000			
Finlande	2007		12 368	3 283		
France	1998-2000	Armes légères	140 000			
Allemagne	1990-2007	Surplus	2 155 892			
Ghana	2001-2007			2 500		
Grèce	2001-2002		570	1 190		
Haïti	2002			249		
Inde	1990-2007	Terroriste				49 953
Italie	2007	Armes légères et de petit calibre	169 925			
Kazakhstan	2004	Armes à feu		875		



Kenya	2003-2008	Armes légères et de petit calibre		20 136		
Lesotho	2001-2004	Armes à feu		3 800		
Lituanie	2001			1 004		
Macédoine, ex-Rép. de Yougoslavie	2003-2007	Armes		17 000		
Mexique	2007			28 302		
Namibie	2007			1 426		
Nelle- Zélande	2007	Fusils de police			750	
Nicaragua	2004	MANPADS	333			
Niger	2000-04	Confiscation		1 746		
Nigeria	2004	Variées				1 466
Norvège	2004	Armes à feu		29 308		
Paraguay	2003	Armes à feu		2 615		
Pérou	2002-2005	Armes à feu		3 736		
Philippines	2007-2008	Saisie				57 200
Portugal	2006	Saisie		1 215		
Roumanie	2002-2003	Armes légères et de petit calibre	195 510			
Serbie	2001-2004	Armes légères		108 789		
Îles Salomon	2003-2004	Anciennes armes militaires				2 542
Afrique du Sud	1999-2004	Armes légères	271 867	42 642	162 000	
Sri Lanka	2005	Saisie		35 000		
Tanzanie	2001-2005	Illicite		8 540		
Togo	2006	Armes à feu		8 062		
Turquie	1984-2007	Terroriste				89 381
Ouganda	2005-2006	Saisie		53 000		
Uruguay	2008	Civile		8 000		
Total			3 233 070	5 006 202	182 750	200 452

* L'année pour Haïti est approximative.

Sources : Parker et Cattaneo (2000) pour tous les pays, sauf l'Angola (2006, p. 10) ; Finlande (2008, p. 6,10) ; Inde (2008, p. 5) ; Mexique (2008, p. 3) ; Norvège (2005, p. 9) ; et Turquie (2008, p. 1).

Le tableau 5.1 rassemble les données officielles sur le désarmement figurant dans les rapports annuels relatifs à la mise en œuvre du *Programme d'action* des Nations unies de 2001². Ces rapports ne brossent pas un tableau complet du désarmement à l'échelle mondiale. En effet, de nombreux pays n'ont établi aucun rapport, tandis que d'autres ne fournissent que peu d'informations sur leurs activités de désarmement. Il arrive, par exemple, que le rapport d'un pays ne mentionne que l'aide que celui-ci a apportée aux initiatives de désarmement organisées dans d'autres pays. Malgré ces grandes variations, ces rapports représentent le recueil d'informations le plus complet sur les pratiques nationales de désarmement disponible à ce jour (Parker et Cattaneo, 2008).

De même, les activités de désarmement que les gouvernements décrivent dans leurs rapports en disent long sur leurs politiques et leurs priorités. Si, dans l'ensemble, les catégories des civils, de l'État et des anciens combattants y figurent régulièrement, les rapports pris individuellement ne portent généralement que sur l'un des aspects du désarmement. Sur les 49 gouvernements qui ont divulgué des données sur le désarmement dans le tableau 5.1, seule l'Afrique du Sud fournit des informations sur tous les acteurs de l'État et de la société (armée, police et civils, à l'exception des combattants de groupes non étatiques). La plupart des pays se concentrent soit sur le désarmement étatique, soit sur le désarmement civil. Quelle que soit la priorité, toutefois, la quantité totale d'armes impliquées dans chacune des deux catégories est à peu près comparable. Si l'on exclut les principales statistiques aberrantes (la Chine et l'Allemagne), les catégories du désarmement étatique et civil dans leur ensemble se rapprochent encore davantage.

**Les restitutions
d'armes purement
volontaires peuvent
être d'une efficacité
étonnante.**

Comme le montre le tableau 5.1, peu de gouvernements s'étendent longuement sur le désarmement des groupes armés non étatiques dans leur rapport sur la mise en œuvre du *Programme d'action*. Les quantités d'armes impliquées dans ces cas peuvent être nettement inférieures à celles du désarmement des organes de l'État ou de la collecte d'armes civiles, reflétant la taille relativement modeste de la plupart des insurrections ainsi que leur ambivalence à l'égard de leur participation. Le fait que les gouvernements, qui stigmatisent les groupes armés dans leur rapport, ne décrivent aucun désarmement de l'armée nationale ou des organes de maintien de l'ordre, n'en est pas moins révélateur.

L'HOMME : LA COLLECTE DES ARMES AUX MAINS DES CIVILS

Bien que la collecte des armes détenues par les civils soit principalement régie par la politique intérieure en matière d'armes légères, le vivier des expériences communes s'étend grâce aux efforts de quelques pays en particulier. La nécessité de réduire l'offre en armes perdure souvent bien après la fin du conflit armé et au-delà du désarmement et de la démobilisation des anciens combattants. Les civils armés – contrairement aux insurgés ou à l'État – sont souvent au centre des pires cycles de la violence qui sévit actuellement dans des pays comme l'Afrique du Sud, le Brésil, le Guatemala, Haïti, la Jamaïque, le Mexique et le Venezuela. Les forces étatiques ne sont guère irréprochables ; elles sont souvent lourdement impliquées dans le chaos social. Dans la plupart de ces pays, toutefois, il est très probable que les stocks civils – parfois gonflés par la guerre et le terrorisme – soient utilisés dans des actes de violence.

La collecte d'armes civiles dans les pays en situation de post-conflit comprend idéalement trois processus parallèles : la restitution des armes (volontaire, associée à une forme quelconque de compensation individuelle, ou dans le cadre de l'échange des armes contre le développement), combinée à une réforme réglementaire visant à empêcher le réarmement soudain ou continu, voire l'acquisition d'armes à feu plus puissantes, et à une réforme institutionnelle destinée à améliorer la sécurité locale et à réduire la demande en nouvelles armes. Ces projets, comme tous les autres, nécessitent une gestion méticuleuse. Leur réussite est plus probable si ces trois aspects sont pris en charge simultanément, minimisant ainsi l'incertitude et décourageant le réarmement (Buchanan et Widmer, 2006, p. 11-18).

En ce qui concerne les armes civiles, la plupart des États figurant dans le tableau 5.1 semblent très soucieux de mettre en exergue la collecte et la destruction des armes issues de la criminalité. Cette section se penche toutefois davantage sur les efforts systématiques visant à éliminer des catégories complètes d'armes civiles, comme

l'illustrent cinq exemples majeurs en Afrique du Sud, en Australie, au Brésil, en Grande-Bretagne et dans les Îles Salomon. Bien que ces initiatives soient peu nombreuses, elles ont pour résultat une réduction généralement bien plus conséquente de la quantité d'armes civiles, ce qui permet d'en tirer des leçons particulièrement importantes.

Les conditions préalables à la collecte d'armes civiles

Pour ses plus fervents détracteurs, le désarmement civil est éternellement associé aux crimes de l'Allemagne nazie, lorsque les Juifs et les communistes se sont vu refuser les permis de détention d'armes et ont été contraints de restituer leurs armes à feu. L'ardeur mise à entacher la collecte des armes civiles du sang de l'Holocauste est courante chez les partisans du droit aux armes (Halbrook, 2000). Ceci masque des réalités élémentaires : sauf en ce qui concerne les armes de la criminalité saisies par la police, les initiatives les plus fructueuses sont hautement consensuelles. De la même manière qu'une analyse minutieuse pose la question de savoir si la politique nazie en matière d'armes a vraiment servi à quelque chose (Harcourt, 2004), il semble que d'autres programmes de collecte civile aient relativement bien réussi à réaliser des objectifs limités. Cela dit, les conditions préalables à la réussite peuvent sembler tout aussi exigeantes que les préliminaires d'un désarmement entre des États rivaux comptant des têtes nucléaires.

La collecte et la destruction d'armes civiles varient considérablement, de l'abolition complète de la détention légale d'armes par des civils, comme c'est le cas dans les Îles Salomon depuis 2002 et comme l'a proposé le référendum brésilien en 2005, à l'interdiction de détenir légalement certaines catégories d'armes à feu, comme les armes de poing en Grande-Bretagne et les armes automatiques en Australie, en passant par la simple défense de porter des armes à feu en public, comme dans certaines régions du Yémen depuis 2005. Toutes ces mesures sont des restrictions d'une détention d'armes autorisée antérieurement, qui impliquent généralement une réduction du nombre ou du type d'armes que les civils sont autorisés à détenir.

L'un des problèmes les plus complexes auxquels la collecte d'armes civiles est confrontée consiste à définir si le programme doit être volontaire ou obligatoire. Dans la pratique, un mélange des deux peut s'avérer nécessaire. Les restitutions d'armes purement volontaires peuvent être d'une efficacité étonnante. Les expériences les plus fructueuses relatives à l'interdiction de certains types d'armes à feu – en Australie et en Grande-Bretagne – impliquaient des mesures radicales (voir *infra*). Si les initiatives de collecte et de destruction d'armes civiles ne peuvent être efficaces sans un soutien généralisé, il se peut qu'elles ne soient pas prises au sérieux si aucune sanction n'est prévue. De plus, à défaut d'une certaine forme de coercition, les problèmes de l'utilisation clandestine peuvent compromettre la coopération (où chacun gagne en sécurité indépendamment de la participation de chaque individu). Mais les sanctions non soutenues ne sont pas plus politiquement durables. À court terme, la mise en œuvre la plus rapide semble procéder de la combinaison d'un soutien massif de la population et d'une obéissance obligatoire imposée par la loi. Qu'ils soient volontaires ou obligatoires, les efforts de collecte et de destruction des armes civiles sont plus efficaces lorsqu'ils sont perçus comme légitimes (voir encadré 5.2). Les expériences de désarmement *coercitif*, impliquant la menace ou le recours aux forces de l'État, ne sont peut-être pas toujours désastreuses, mais elles se soldent souvent par un échec (voir encadré 5.3).

Pour être efficace à long terme, la collecte d'armes civiles doit être associée au contrôle du commerce des armes, afin de minimiser les risques de voir l'arme rapidement remplacée. L'exemple du Burundi montre que les États faibles aux frontières poreuses ne s'acquittent pas facilement de cette tâche (Pézard et Florquin, 2007). La géographie joue sans aucun doute un rôle essentiel dans l'efficacité de ces efforts, mais, à long terme, la réduction de la *demande* peut s'avérer encore plus importante.

L'impossibilité d'isoler l'impact de la collecte des armes civiles de celui des autres mesures mises en œuvre simultanément afin de réduire l'usage des armes à des fins criminelles et illégales constitue une grande source d'incertitudes dans une quelconque évaluation. Ce problème explique en partie

Encadré 5.2 Conditions privilégiées pour une collecte d'armes civiles efficace

- Un *soutien massif de la population* envers les mesures de collecte;
- Une acceptation généralisée de l'*autorité du gouvernement*;
- La confiance de la population dans la capacité des *institutions étatiques* à assurer la sécurité personnelle ;
- Une *compensation* soigneusement mesurée ;
- Des *restrictions* s'appliquant aussi aux achats de remplacement et
- Des *frontières internationales* facilement *contrôlables*.

pourquoi les raisons d'une baisse de la criminalité demeurent énigmatiques où qu'elle ait lieu (Zimring, 2006). Les causes de l'augmentation de la criminalité peuvent souvent être isolées car seul un petit nombre de facteurs clés sont à l'œuvre. On ne peut généralement pas en dire autant de la baisse de la criminalité qui résulte d'ordinaire d'une combinaison de forces sociales et de choix politiques. Dans tous les cas examinés ici, la collecte d'armes civiles faisait partie d'un programme de réformes plus vaste, incluant généralement le contrôle des armes (comme la restriction des achats, la modification du droit de porter des armes et l'enregistrement des armes) et une application plus rigoureuse des lois. L'activisme communautaire et les changements démographiques (vieillesse de la population) influaient également souvent sur le cours des choses. Brouillant davantage notre compréhension du rôle spécifique de la collecte et de la destruction des armes civiles, tous les cas examinés ici n'impliquaient que des mesures partielles. La plupart n'ont éliminé qu'une faible proportion de l'arsenal civil total du pays.

Vu l'absence de données systématiques sur les différents aspects, sauf les plus éphémères, des saisies d'armes issues de la criminalité, cette section s'appuie sur l'analyse minutieuse de cinq expériences majeures : l'Afrique du Sud, l'Australie, le Brésil, la Grande-Bretagne et les Îles Salomon (voir tableau 5.2). Malgré un échantillon de taille réduite, ces études de cas tendent à suggérer que la suppression d'environ 20 % des stocks civils d'un pays peut être parfaitement réalisable d'un point de vue financier et politique. Sur un stock civil global de quelque 650 millions d'armes, ce serait au moins 120 millions qui seraient directement touchés par la collecte et la destruction³. En revanche, ce sont généralement les circonstances locales qui détermineront si ces mesures sont jugées profitables. Le caractère distinctif de chaque cas est frappant, mais aucun ne se démarque autant que celui de la Chine. Les statistiques économiques et sociales de la Chine doivent souvent être considérées avec prudence, ce qui en complique l'interprétation (Small Arms Survey, 2002, p. 94-96). L'exemple chinois repris dans les tableaux 5.1 et 5.2 présente des résultats considérables qui ont été soulignés par des officiels ; cependant, il ne sera pas examiné plus en détail dans ce chapitre. Bien qu'aucun de ces cas n'apporte la preuve que la collecte d'armes ait permis une réduction de la violence armée, la plupart de ces collectes ont effectivement été suivies d'une telle réduction. D'une manière plus générale, même s'il n'est pas possible de confirmer avec exactitude les résultats enregistrés par les mesures de désarmement, il est évident que dans aucun des cas examinés ici, le processus de désarmement n'a été associé à une augmentation des homicides par arme à feu. Il n'y a qu'en Grande-Bretagne que la collecte d'armes a été suivie d'une détérioration de la stabilité sociale (« comportement antisocial »), et ce cas reste mineur comparé aux normes internationales (ABS, 2003). Bien que les barrières méthodologiques permettent difficilement de prouver avec précision son efficacité, il semble que le désarmement n'ait mené à une augmentation du nombre de morts dans aucun de ces cas.

Tableau 5.2 Exemples des principaux programmes de collecte d'armes civiles

Pays	Armes civiles enregistrées	Total est. des armes civiles ^a	Détruites	Années	Pourcentage d'armes détruites
Australie	3 200 000	3 900 000	713 000	1997-2003	18 %
Brésil	3 688 506	15 000 000	748 177	1998-2005	5 %
Chine	680 000	40 000 000	4 000 000	1996-2006	10 %
Îles Salomon	n/a	3 520	3 714	2003-2004	106 % ^c
Afrique du Sud	3 737 676	5 950 000	442 337 ^d	2001-2005	7 %
Royaume-Uni ^b	1 934 633	3 700 000	162 198	1997-1998	4 %

Remarques :

^a Total estimé des armes civiles avant destruction.

^b En l'occurrence, les données britanniques portent exclusivement sur l'Angleterre, l'Écosse et le Pays de Galles.

^c Le nombre d'armes dans les Îles Salomon a été sous-estimé ; il en a été détruit plus que le nombre estimé.

^d Le total du désarmement sud-africain soustrait 88 640 armes de police retirées de la circulation (Gould *et al.*, 2004, p. 243).

Sources : **Australie** : Chapman *et al.* (2006, p. 365) ; Lee et Suardi (2008, p. 23). **Brésil** : Dreyfus et Nascimento (à paraître). **Chine** : Parker et Cattaneo (2008). **Îles Salomon** : AP (2004) ; Muggah et Alpers (2003). **Afrique du Sud** : Lamb (2008, p. 20) ; Gould *et al.* (2004, p. 243). **Royaume-Uni** : Parlement britannique (1999). **Autres données** : Small Arms Survey (2007a, chap. 2, app. 3).

Encadré 5.3 Le désarmement coercitif et les erreurs des autres

Les gouvernements qui luttent pour imposer leur autorité sur des parties de leur territoire peuvent en venir à considérer le désarmement forcé comme la meilleure solution à leurs problèmes. L'expérience sur le terrain suggère toutefois le contraire. *Le désarmement obligatoire* – mandaté légalement et réglementé – peut s'avérer très efficace si les conditions préalables abordées plus haut sont réunies. L'approche diffère du désarmement coercitif, qui repose sur la menace ou l'usage des forces étatiques. Les risques liés au *désarmement coercitif* ont été démontrés maintes fois dans le Nord-Est de l'Afrique, où les hommes des tribus lourdement armés et les anciens miliciens constituent des forces puissantes.

La région transfrontalière à l'intersection de l'Éthiopie, du Kenya, du Soudan et de l'Ouganda a longtemps été instable en raison du nomadisme des grandes tribus pastorales (Karimojongs, Pokot, Toposa et Turkana) et de leur tendance à « l'expansion prédatrice » (Mburu, 2007, p. 71). Les sécheresses persistantes et l'acquisition de fusils automatiques, deux phénomènes qui se sont intensifiés vers le milieu des années 1990, ont aggravé l'instabilité traditionnelle. Les armes ont augmenté le risque de raids et de vols de bétail mais également la quantité de récompenses potentielles pour ce type de délit (Leff, 2007). Il en a résulté une spirale classique de l'armement ; la détention d'armes n'assurait plus la sécurité individuelle, mais le désarmement était trop risqué en l'absence d'un pouvoir étatique suffisant. En lieu et place, le désarmement a été imposé dans tous ces pays pour rétablir l'autorité de l'État et la stabilité dans la région.

Au Sud-Soudan, le désarmement des civils a été utilisé à maintes reprises pour consolider l'autorité du gouvernement dirigé par l'Armée populaire de libération du peuple du Soudan et promouvoir la stabilité, mais les résultats varient. Les événements les plus controversés se sont déroulés en 2006, bien que les comptes-rendus soient complexes et déroutants. Les observateurs locaux ont qualifié certains aspects du désarmement des milices rivales dans l'État du Jonglei de relativement fructueux. Bien que décrits comme « volontaires », les plus efficaces ont été organisés sur commande par le biais des chefs locaux. Ces efforts ont permis de récolter environ 3 300 armes, dont bon nombre de bonne qualité. D'autres aspects du programme furent désastreux, provoquant une résistance militaire de l'Armée blanche et de la tribu Lou Nuer. Malgré la saisie de quelque 1 400 armes légères et de petit calibre dans le cadre de ce processus, celui-ci a donné lieu à des combats généralisés, engendrant des centaines de morts et de graves bouleversements (Small Arms Survey, 2007b, p. 4-5). Les recherches menées par le Small Arms Survey dans le Jonglei montrent une baisse notoire de la victimisation criminelle depuis l'instauration du processus de paix et le désarmement. Dans différentes régions du Jonglei, 76,4 à 84,0 % des personnes interrogées ont déclaré se sentir plus en sécurité ou n'avoir perçu aucun changement tandis que 12,4 à 18,1 % ont rapporté se sentir moins en sécurité (Garfield, 2007, p. 28-29).

Il n'y a rien de neuf à propos du désarmement dans la région du Karamoja en Ouganda : James Bevan a dénombré neuf campagnes de 1945 à 2007. En réponse aux attaques chroniques des Karimojongs sur les tribus voisines, la campagne de 2001-2002 annoncée à grand renfort de publicité visait à restreindre le pouvoir des Karimojongs. Plus de 10 000 armes à feu ont été saisies, soit près d'un quart de l'arsenal estimé des Karimojongs. Mais la campagne maladroitement menée a transformé les Karimojongs en ennemis du gouvernement, une situation qui n'a cessé de se détériorer lorsque l'armée ougandaise s'est retirée de la région en 2002. Une autre campagne menée par l'armée ougandaise pour restaurer l'ordre et saisir les armes des Karimojongs en 2005-2006 n'a enregistré que peu de résultats positifs (Bevan, 2008a, p. 54-60).

Dans tous ces cas de figure, le désarmement coercitif était considéré au départ comme un instrument permettant de restaurer l'autorité de l'État et de la loi. L'expérience montre toutefois qu'il n'existe pas de raccourci pour construire une nation. Si la collecte des armes indésirables, comme celles trouvées dans des caches de villages non surveillés dans le Nord-Est de l'Afrique, a contribué à améliorer la sécurité, en revanche, confisquer les armes à des groupes toujours convaincus de leur vulnérabilité a exercé l'effet contraire. Les études réalisées par le Small Arms Survey en arrivent à conclure que le désarmement est plus efficace lorsqu'il est précédé par le rétablissement de l'autorité de l'État, et non le contraire (Bevan, 2008a, p. 18 ; Leff, 2007, p. 5 ; Garfield, 2007, p. 38).

Une critique radicalement différente est émise par les défenseurs des armes aux États-Unis qui considèrent les Karimojongs comme des co-victimes, critiquées à tort du fait que « depuis de nombreuses générations, le vol de bétail y représente une activité traditionnelle » (Kopel, Gallant et Eisen, 2008, p. 38). Mais même ce discours ne conteste pas le fait que la prolifération des fusils automatiques a considérablement aggravé la violence tribale dans le Nord-Est de l'Afrique. En revanche, les défenseurs de ce point de vue n'apportent pas non plus la preuve que des armes supplémentaires exerceront un effet positif. La seule solution prometteuse semble de rétablir l'État et l'autorité de la loi afin d'éradiquer le vol de bétail, avant de procéder à un désarmement consensuel.

Australie

L'Australie a non seulement mis en œuvre l'un des projets de collecte et de destruction d'armes à feu civiles proportionnellement les plus conséquents jamais tentés, mais elle est également devenue le centre d'un important débat sur son efficacité.

Les procédures d'octroi de permis et d'enregistrement des armes à feu ont été instaurées dans les années 1970, mais les lois étaient permissives et ont exercé peu d'effets sur la culture des armes dans ce pays, qui autorisait la détention d'armes de type militaire alors que les armes de poing étaient plus sévèrement réglementées. Un changement est



Armes stockées à Sydney, Australie, après avoir été rendues le dernier jour du programme de rachat et de destruction, septembre 2007. © Megan Lewis/Reuters

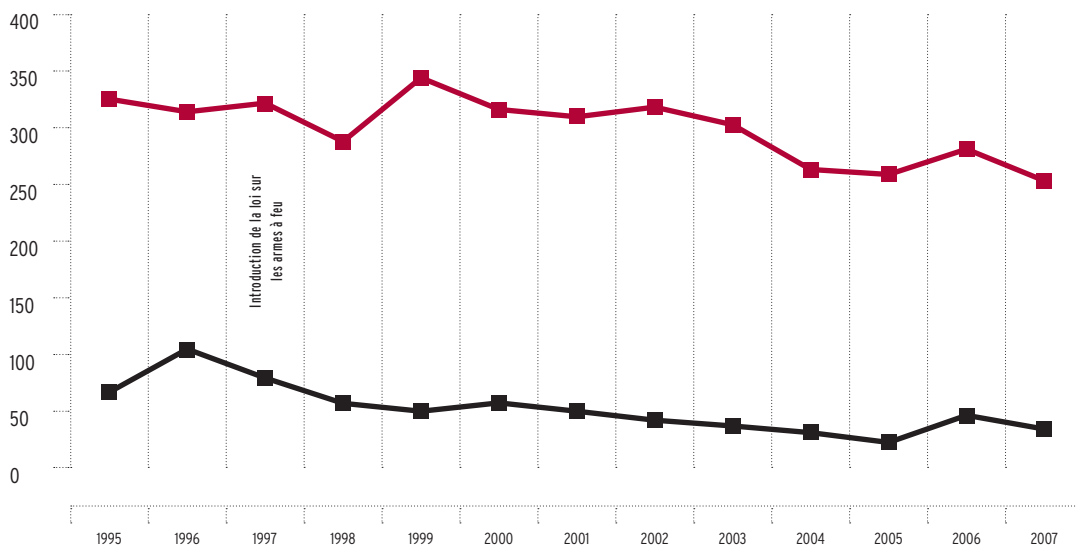
intervenir après une série de morts violentes qui ont débuté dans les années 1980 pour atteindre leur apogée avec le massacre de Port Arthur le 28 avril 1996, au cours duquel un tireur isolé a tué 35 personnes et en a blessé 18 autres (Chapman et Alpers, 2006). Sur le plan législatif, la principale réaction fut la Convention nationale sur les armes à feu élaborée par l'Australie en 1996-1997, qui interdisait la détention de fusils automatiques, semi-automatiques et de fusils à pompe par des civils. Le programme de rachat et de destruction qui a suivi a permis d'éliminer 643 726 fusils semi-automatiques, fusils à pompe et autres armes à feu indésirables, rachetées à leurs propriétaires à la valeur du marché (Reuter et Mouzos, 2003). Une seconde campagne a été lancée après un incident survenu le 21 octobre 2002 à la Monash University de Melbourne, où un gangster armé tua deux personnes et en blessa cinq autres. Le programme national de rachat

des armes de poing (National Handgun Buyback), organisé de juillet à décembre 2003, a permis de récolter et de détruire 70 000 armes de poing, sur un total de plus de 713 000 armes à feu restituées (Lee et Suardi, 2008).

Figure 5.1 Homicides en Australie, 1995-2007

■ Total des homicides ■ Par arme à feu

NOMBRE D'HOMICIDES



Sources : 1995-1997 : Chapman *et al.* (2006, p. 369) ; autres données : ABS (2008, p. 9)

L'impact de ces mesures a fait l'objet de recherches approfondies et donné lieu à un débat houleux. Le nombre de morts par homicide et suicide avait déjà baissé en Australie, une baisse qui s'est poursuivie après la destruction des armes, suscitant une sérieuse controverse à propos de l'effet de l'initiative (voir figure 5.1). Le désarmement partiel a-t-il effectivement réduit la criminalité armée ou le suicide ? L'échelle globale des réformes n'était pas négligeable, éliminant environ 20 % des armes à feu détenues par les civils du pays, si l'on accepte l'estimation d'un total de 3 900 000 armes civiles avant le désarmement (Chapman *et al.*, 2006 ; Small Arms Survey, 2007a, app. 3). En Australie, les défenseurs de la détention d'armes optent plutôt pour une estimation de 4 à 6 millions, ce qui réduirait l'envergure relative du programme de collecte (Christie, 1999).

Le débat s'est poursuivi pendant plus d'une décennie, ce qui en fait le dialogue sur la politique des armes le plus long et le plus ciblé mené hors des États-Unis. L'effet le plus manifeste fut l'élimination totale des massacres. Entre 1979 et 1996, l'Australie a connu 13 fusillades, chacune causant au moins cinq morts. Au cours de ces événements, 112 personnes ont été tuées par balle et au moins 52 autres ont été blessées. Aucun incident comparable ne s'est reproduit après 1996 (Chapman *et al.*, 2006). Le taux d'homicides et de suicides à l'arme à feu a également continué de baisser. Certains observateurs prétendent qu'en supprimant un cinquième des armes à feu du pays, y compris une grande partie du stock des types d'armes les plus destructrices aux mains de la population, ces mesures ont accéléré une tendance qui existait déjà. La même analyse souligne l'impact sur le suicide, notamment la baisse de 70 % du taux de suicides par arme à feu chez les hommes entre 1997 et 2003. En termes absolus, le chiffre est passé de 3,1 à 1,8 pour 100 000 (Chapman *et al.*, 2006).

D'autres chercheurs ont mis en doute ces conclusions, notant l'absence de modèles causals ou de corrélations manifestes. Ils soutiennent que tout effet est largement fortuit et résulte naturellement de changements plus fondamentaux au sein de la société australienne, voire de la simple chance (Baker et McPhedran, 2007 ; 2008). D'autres notent plus charitablement qu'il n'est pas exclu que l'impact statistique du désarmement partiel soit masqué par des tendances à la baisse persistantes des taux de meurtres et de suicides (Lee et Suardi, 2008). Les analyses statistiques australiennes et britanniques sont compliquées par le faible pourcentage d'homicides, qui amplifie des variations annuelles sinon sans importance (Neill et Leigh, 2007). Néanmoins, même en prévoyant cette incertitude, cette analyse arrive à la conclusion que les effets du désarmement partiel dans des sociétés comme l'Australie et la Grande-Bretagne sont réels, mais mineurs. D'autres notent la recrudescence de l'usage des armes de poing dans les homicides et les suicides, une nouvelle évolution qui pourrait annuler certains des bénéfices de la décennie précédente (Davies et Mouzos, 2007, p. 2). Une perspective médiane conclut que le débat est probablement impossible à résoudre mais que « s'il est une indication que ces faits suggèrent, c'est que le programme de rachat des armes à feu a réduit le nombre de morts par balle » (Neill et Leigh, 2007, p. ii).

Brésil

Le rôle spécifique des collectes d'armes civiles est difficile à isoler de la vaste constellation de facteurs communément associés à la baisse de la violence sociale au Brésil, à savoir l'ampleur de la renaissance de l'activisme social communautaire, une intégration plus systématique de la politique officielle et des besoins



Des carabines et des fusils d'assaut sont brûlés à Rio de Janeiro le 6 juillet 2003 dans le cadre d'un événement impliquant la destruction de 4 000 armes à feu. ©Antonio Scorza/AFP

communautaires et une application plus stricte de la loi. L'introduction du contrôle sur les armes civiles en 2003 et des mesures de désarmement en 2004 accentuent le phénomène. Ces changements coïncident avec une baisse manifeste du nombre d'homicides et en particulier d'homicides à l'arme à feu. Bien que la violence civile reste élevée par rapport à la norme et que cette baisse ne doive pas être exagérée, le Brésil a perdu sa position parmi les sociétés les plus meurtrières au monde.

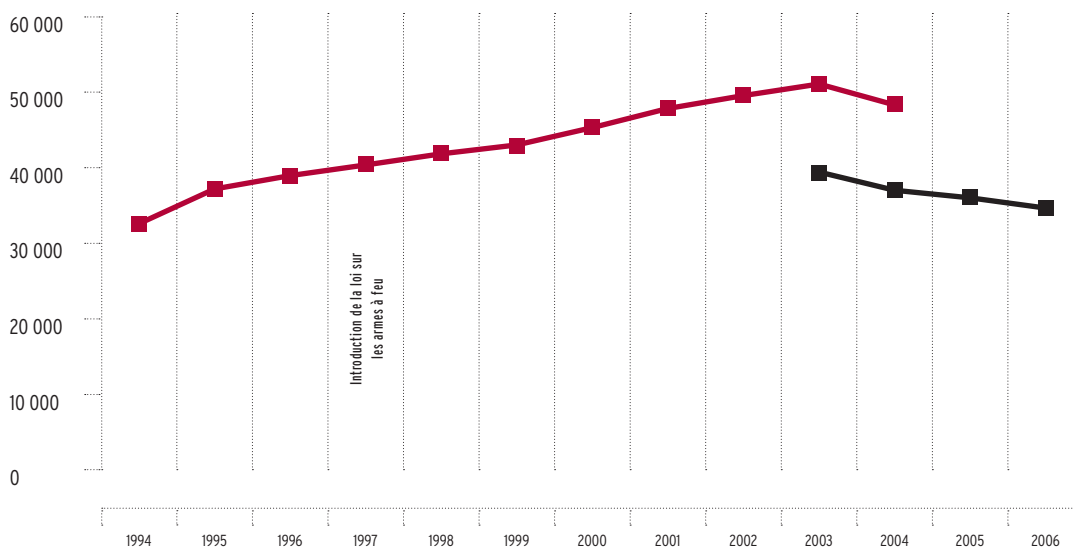
Une culture de l'armement pratiquement sans limites – ajoutée au crime organisé et à la corruption policière – était l'une des causes majeures de la détérioration constante de la sécurité publique dans les années 1980 et 1990. Certaines villes brésiliennes étaient devenues les endroits les plus violents au monde. De 1979 à 2003, quelque 550 000 Brésiliens ont été tués par balle (Waiselfisz, 2005). Les armes à feu constituaient la majorité des armes de prédilection, présentes dans 68,8 % des meurtres. Les homicides ont atteint leur point culminant en 2003, l'année précisément où, après de longs débats, la loi sur le désarmement est entrée en vigueur. Cette loi mettait fin au droit de port d'armes, en restreignait la vente et exigeait leur enregistrement (Gawryszewski et Mercy, 2004). Bien qu'un référendum visant à interdire la détention d'armes par des civils ait été résolument rejeté, une campagne de restitution volontaire a permis de réduire de 460 000 le nombre d'armes détenues (Dreyfus et Nascimento, à paraître).

En 2004, le pourcentage d'homicides par arme à feu a commencé à baisser (voir figure 5.2). Dans l'État de São Paulo, le taux de meurtres a chuté de 36 pour 100 000 en 1999 à 11,6 pour 100 000 en 2007. Dans l'État de Rio de Janeiro, le nombre de meurtres a chuté du niveau record de 46,1 pour 100 000 en 2002 à 39,5 pour 100 000 en 2006, selon les chiffres de la police (Downie, 2008)⁴. Comparé aux extrapolations des tendances précédentes, le nombre total de vies sauvées grâce à la réduction du taux d'homicides a été estimé à environ 5 563 en 2004 et près de 23 961 entre 2004 et la fin de 2007 (De Souza *et al.*, 2007 ; CS, 2007).

Figure 5.2 **Homicides au Brésil, 1994-2006**

■ Total des homicides ■ Par arme à feu

NOMBRE D'HOMICIDES



Remarque : Tous les décès par arme à feu ne sont pas des homicides. Selon Waiselfisz (2007, p. 136) : « En 2004, le Brésil a enregistré 37 111 morts de ce type, dont 92,1 % étaient des homicides, 3,3 % des suicides, 0,5 % des accidents impliquant des armes à feu, et 4 % sans intention déterminée. »

Sources : CS (2007) ; Waiselfisz (2007, p. 124)

L'impact exact de la collecte des armes sur ces tendances est difficile à déterminer. La plupart des armes détruites par l'armée brésilienne – organe responsable de la destruction des armes légères – ont été saisies par des agents des forces de l'ordre au cours d'enquêtes criminelles et d'arrestations. Selon le fonctionnaire responsable, l'armée brésilienne aurait détruit 748 177 armes légères civiles entre 1998 et 2005. Ce chiffre inclut 253 321 armes des 460 000 restituées dans le cadre du désarmement volontaire organisé de août 2004 à juillet 2005 (Dreyfus et Nascimento, à paraître). La réduction des stocks civils de 460 000 armes à feu a également eu pour effet de réduire la quantité d'armes à voler. Bien que la causalité soit difficile à déterminer, certains chercheurs prudents s'accordent à dire que la diminution du nombre de meurtres par arme à feu « est un fait directement attribuable aux politiques de désarmement mises en œuvre cette année-là » (Waiselfisz, 2007). D'autres études soulignent l'importance d'une application plus rigoureuse de la loi et des initiatives communautaires mais concluent également que « le contrôle des armes est un autre facteur important qui explique le recul de la criminalité » (Kahn et Goertzel, 2007).

Le cas de figure brésilien comporte cependant d'autres réserves. Contrairement à l'Australie et à la Grande-Bretagne, par exemple, les pourcentages d'homicides extrêmement élevés au Brésil éliminent la plupart des problèmes de recherche de tendance, mais n'éliminent pas le problème du masquage statistique. En outre, même après une baisse cumulative des décès par balle de l'ordre de 18 %, la criminalité armée reste très importante au vu des normes mondiales. Quelques groupes spécifiques – surtout les hommes jeunes et pauvres – et certaines régions n'enregistrent que de légères améliorations (Ruediger, Riccio et Britto, 2007). Ainsi, à Recife, la métropole la plus violente du Brésil, le pourcentage d'homicides a baissé, mais moins radicalement, du niveau record de 58,9 pour 100 000 en 2001 à 53,9 pour 100 000 en 2007 (Downie, 2008). Pour un pays comme le Brésil, perdre le statut de pays « *le plus meurtrier* » représente une réussite éloquent. Il est facile de sentir l'euphorie qui transpire de l'observation de Julio Jacobo Waiselfisz disant que « pour la première fois dans l'histoire du Brésil, nous avons eu trois années de baisse des niveaux de violence meurtrière » (Downie, 2008). En revanche, c'est Caracas, la capitale vénézuélienne, qui est devenue la ville la plus dangereuse du continent, avec un pourcentage annuel de meurtres de 130 pour 100 000 habitants (Llana, 2008 ; Romero, 2006).

Grande-Bretagne

La politique britannique en matière d'armement a changé de visage à la suite des massacres perpétrés à l'aide d'armes à feu détenues en toute légalité. Après les tueries d'Hungerford en 1987, où un tireur isolé muni d'armes semi-automatiques a fait 16 morts et 15 blessés, la loi a interdit les fusils semi-automatiques, les fusils à pompe et plusieurs autres catégories d'armes à feu. En 1996, le carnage perpétré à nouveau par un gangster isolé équipé d'armes de poing détenues légalement, qui a tué 16 élèves d'une école primaire et leur institutrice et fait 17 blessés à Dunblane, en Écosse, a entraîné de nouveaux amendements à la loi sur les armes à feu, interdisant la détention à titre privé de pratiquement toutes les armes de poing (Cullen, 1996). Il en a résulté l'une des législations sur les armes les plus strictes au monde et une série de campagnes visant à collecter les armes interdites.

La collecte d'armes à feu est une constante de la politique britannique en matière d'armement. Durant l'amnistie générale de 1988, qui a suivi le massacre de Hungerford, 48 000 armes à feu ont été rendues (Cusick, 1996). Le programme de collecte mandaté par la loi (amendée) de 1997 sur les armes à feu ne s'appliquait qu'à une partie de l'arsenal civil : les armes de poing interdites. Entre le 1er juillet 1997 et le 28 février 1998, ce sont au total 162 198 armes de poing qui ont été récupérées par la police en Angleterre, en Écosse et au Pays de Galles (Parlement britannique, 1999). L'amnistie générale de 2003 a permis de récolter près de 44 000 armes (Hales, Lewis et



Destruction symbolique d'armes à feu à Londres, le 9 juillet 2004.
©Alessandro Abbonizio/AFP

Tableau 5.3 Collectes d'armes en Grande-Bretagne

Année	Type d'armes à feu	Statut légal	Quantité collectée
1966	Divers	Amnistie volontaire	25 000
1988	Divers	Amnistie volontaire	48 000
1996	Divers	Amnistie volontaire	20 000
1997-98	Armes de poing	Obligatoire	162 198
2003	Divers	Amnistie volontaire	43 908

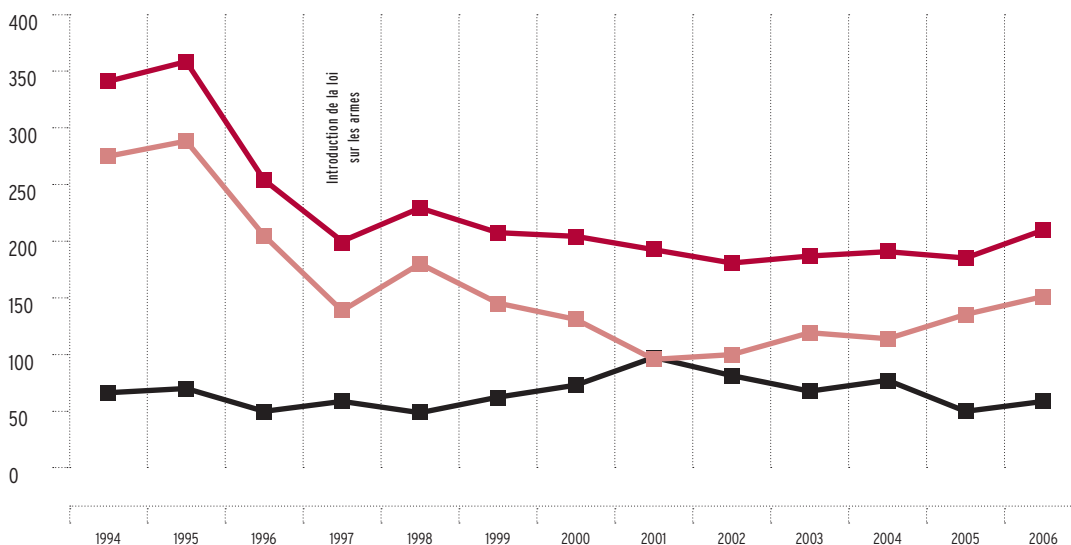
Sources : Cusick (1996) ; Hales, Lewis et Silverstone (2006, p. 7) ; Hales (2009) ; Parlement britannique (1999)

Silverstone, 2006, p. 7). Des milliers d'autres ont été récupérées par le biais de saisies criminelles et ont souvent été détruites. Depuis 1996, un total combiné d'environ 226 000 armes à feu a été éliminé par des mesures de ce genre (voir tableau 5.3). Le résultat net est l'élimination de pratiquement toutes les armes de poing autrefois légales, à l'exception d'une faible proportion de fusils et de carabines. Des quelque quatre millions d'armes à feu détenues par la population d'Angleterre, d'Écosse et du Pays de Galles (enregistrées et estimées non enregistrées) en 1997, environ 6 % ont été supprimés (Small Arms Survey, 2007a, app. 3)⁶. La campagne, bien que relativement complète, était trop restrictive, mettant l'accent sur des types spécifiques d'armes à feu, généralement des armes de poing enregistrées. Proportionnellement, la Grande-Bretagne a détruit moins d'armes que la plupart des pays étudiés dans ce chapitre, mais il s'agissait des catégories les plus adaptées à la criminalité et à la violence domestique (Small Arms Survey, 2007a, app. 3)⁷.

Figure 5.3 Mort intentionnelle par arme à feu en Angleterre et au Pays de Galles, 1994-2006

■ Total ■ Homicides ■ Suicides

NOMBRE DE MORTS PAR BALLE

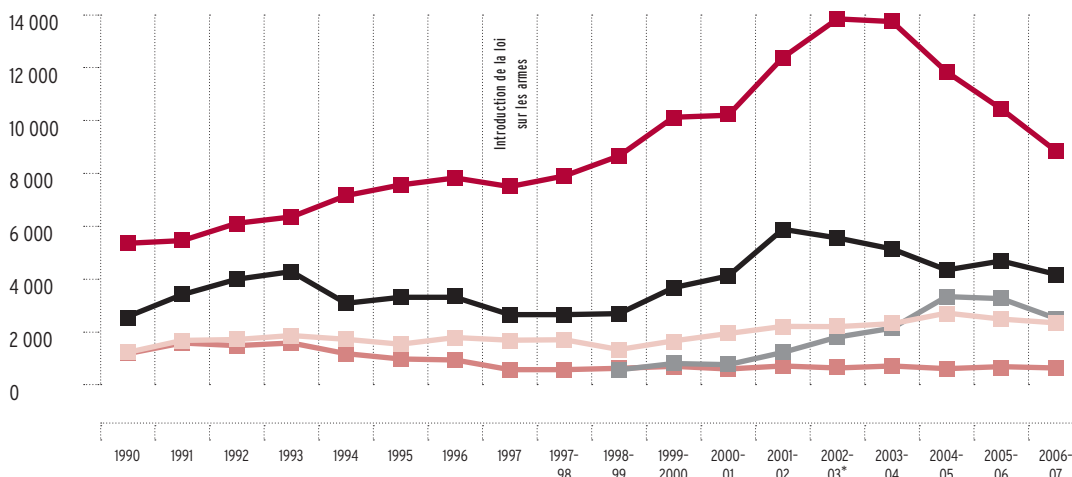


Sources : Kaiza (2008) ; Povey (2004, p. 49)

Figure 5.4 **Délits commis avec des armes à feu en Angleterre et au Pays de Galles, 1990-2006**

■ Fusils à air comprimé ■ Armes de poing ■ Fusils de chasse ■ Répliques ■ Autres

NOMBRE D'INFRACTIONS À LA LOI SUR LES ARMES



Remarques :

Les fusils à air comprimé utilisent du gaz comprimé pour propulser une cartouche non explosive.

Les répliques comprennent les armes « soft air », telles que les pistolets à air comprimé.

Les autres armes incluent les fusils de paint-ball, carabines, pistolets incapacitants, dispositifs à gaz invalidant, mitrailleuses et armes non identifiées, entre autres.

Sources : GCN (2007) ; Naira (2008, p. 48).

Les morts violentes commises à l'aide d'armes à feu restent relativement rares en Grande-Bretagne. En 2007-2008, l'Angleterre et le Pays de Galles ont recensé 59 homicides à l'arme à feu, perpétrant l'un des pourcentages les plus faibles au monde (voir figure 5.3). Les morts intentionnelles à l'arme à feu ont baissé considérablement juste avant Dunblane et se sont stabilisées depuis, bien que les suicides par arme à feu semblent augmenter (voir figure 5.3). Les homicides à l'arme à feu s'élèvent à 0,15 pour 100 000 habitants, soit moins de la moitié du taux de la Finlande, un tiers de celui de la Suisse et un cinquième de celui de l'Italie (Squires, Grimshaw et Solomon, 2008, p. 16). Ces dernières années, les armes ont été utilisées dans 8 % de l'ensemble des homicides (Povey, 2004, p. 1). Toutefois, depuis le massacre de Dunblane et la loi de 1997 sur les armes à feu, la criminalité armée en général a progressé d'un tiers, atteignant son paroxysme en 2003-2004 (voir figure 5.4). Ce phénomène tient compte d'une hausse significative de l'utilisation des imitations d'armes à feu et des armes à air comprimé à des fins criminelles.

Il n'y a donc rien de surprenant à ce que la majorité des débats britanniques ne s'attachent pas aux meurtres ou à la violence, mais à la catégorie bien plus vaste de la « criminalité armée ». La définition que donnent les Britanniques du concept d'« arme à feu » couvre les armes telles que les armes à air comprimé, les imitations et les répliques qui sont exclues dans la plupart des sociétés. Témoignant de la grande sensibilité de la société britannique, les statistiques officielles tiennent également compte des délits impliquant des imitations ou répliques d'armes qui seraient peut-être négligés ailleurs (Hales, 2006). Dans un pays qui interdit radicalement les armes de poing, toute détention représente un délit (Squires, Grimshaw et Solomon, 2008). Les gros titres, tels que « La criminalité armée a progressé de 35 % », sont souvent stimulés par des événements mettant en cause des imitations. Les données sur la criminalité peuvent également être gonflées par des changements dans les méthodes de rapportage et les priorités policières (BBC, 2003 ; Hales, 2006, p. 6, 10 ; Hales, Lewis et Silverstone, 2006, p. 115).

Les rapports imparfaits posent un problème majeur pour la compréhension des liens existant entre la politique de la Grande-Bretagne en matière d'armes à feu et la criminalité armée – même les cas plus graves, tels qu'une tentative de meurtre. « Les recherches qualitatives menées antérieurement sur la criminalité armée soulignent le fait

que même les délits très graves impliquant des armes à feu, comme une tentative de meurtre, peuvent passer inaperçus, en particulier si la victime est elle-même impliquée dans une activité criminelle » – un problème qui n'est guère propre au Royaume-Uni (Hales, 2006). Les limites des mécanismes de rapportage officiel empêchent également de déterminer clairement la proportion des crimes commis à l'aide d'armes légales ou illicites, non enregistrées (Coaker, 2007)⁸. L'ironie veut que les réformes législatives de Dunblane aient coïncidé avec une apparente recrudescence de la contrebande, partiellement stimulée par la fin de la guerre en Bosnie-Herzégovine (Bryan, 2004 ; Gallagher, 2004). Néanmoins, d'une manière générale, les chiffres et les sources d'approvisionnement des armes utilisées dans la criminalité en Grande-Bretagne sont mal connus.

Les effets des changements législatifs sur le meurtre, la violence armée et d'une manière plus générale la criminalité armée restent flous. Il est très possible que les réformes appliquées après l'incident de Dunblane aient éradiqué le vol à main armée et l'usage des armes à des fins criminelles, épargnant au Royaume-Uni les pires problèmes liés à la prolifération des armes, mais ce n'est qu'une supposition. La contrebande étrangère, l'usage des armes à air

comprimé et des répliques ainsi que les vols non déclarés semblent être autant d'éléments importants du « problème de la criminalité armée » mais aucune preuve solide n'étaye l'ampleur de l'impact de chacun d'eux (Summers, 2007). Malgré la gravité de ces questions, les débats au Royaume-Uni ne sont aucunement comparables aux débats australiens relatifs aux effets de la loi de 1997 sur les armes à feu. Les recherches basées sur les statistiques sont également plus rares. Il s'agit probablement d'une mesure de plus grand consensus national sur la politique actuelle et l'engagement à renforcer les contrôles sur la détention d'armes. Davantage d'attention est accordée à la question de savoir comment éradiquer la violence armée dans les groupes sociaux les plus affectés, en particulier les gangs et les minorités ethniques.

Îles Salomon

Alors que les autres cas étudiés ici se penchent sur la violence criminelle et le suicide, les Îles Salomon ont été en proie à une véritable guerre. Bien que l'archipel soit isolé et de taille réduite (avec une population de 581 310 habitants), sa situation met en évidence des problèmes élémentaires de gestion des armes civiles en situation de post-conflit. L'exemple est particulièrement pertinent pour les autres pays affectés par des niveaux élevés de violence après un conflit.

Les problèmes des environnements post-conflit sont bien connus : un amalgame



Jimmy Rasta, chef de la milice des Îles Salomon restitue des armes et des munitions le 15 août 2003. © Reuters

potentiellement pernicieux d'institutions faibles, de populations vulnérables et en situation précaire et d'immenses réserves d'armes et de munitions. Lorsque des instruments acquis en vue d'une supériorité militaire sont utilisés à des fins factionnelles, sectaires et criminelles, le niveau de violence armée qui était antérieurement associé à la guerre peut être maintenu, voire s'accroître pendant des années (SÉCURITÉ POST-CONFLIT). Le mécanisme le plus courant permettant de gérer les situations post-conflit est le processus de DDR. Mais comme nous le montrerons ci-dessous, celui-ci est mieux adapté au désarmement symbolique destiné à rassurer les anciens ennemis en montrant des intentions pacifiques, qu'à l'élimination durable de grandes quantités ou proportions d'équipement meurtrier (Secrétariat de la Déclaration de Genève, 2008). Au moment où les conditions étaient idéales pour procéder au désarmement dans les Îles Salomon, les groupes rivaux s'étaient dans une large mesure évaporés, de sorte que le problème s'est limité à l'endigement de la criminalité et à la collecte des armes civiles dans un environnement post-conflit.

Le conflit qui a éclaté en décembre 1998 trouvait ses racines dans les tensions entre les autochtones gwales de Guadalcanal et les migrants malaitais. L'Armée révolutionnaire de Guadalcanal (également connue sous le nom de Mouvement de libération d'Isatabu) s'est mise à attaquer les Malaitais, provoquant un exode de population et l'émergence de la Malaita Eagle Force (Fränkel, 2004 ; Moore, 2004). Le conflit s'est poursuivi jusqu'en juillet 2003, lorsque le Parlement a plébiscité l'intervention des forces du Commonwealth, constituées de 300 policiers et de 1 800 soldats en provenance de 15 pays, et dirigées par l'Australie. La Mission d'assistance régionale aux Îles Salomon est une intervention à long terme, bien financée, qui a servi de modèle à d'autres initiatives visant à restaurer la stabilité (Robbins *et al.*, 2008).

Assurer la sécurité représentait l'objectif le plus immédiat. Il n'existait aucun processus formel de DDR, même si en juillet 2002 et en juillet 2004, le Programme des Nations unies pour le développement a contribué au recyclage de plus de 1 000 agents de police spéciaux, dont la plupart avaient été recrutés auprès d'anciens groupes armés (Robbins *et al.*, 2008, p. 188). Le désarmement de civils – en majorité d'anciens miliciens – représentait un aspect prépondérant de l'intervention. L'option avait été envisagée auparavant, et certains critiques avaient dénoncé « la folie de procéder au désarmement des civils dans le Pacifique Sud », qui, disaient-ils, risquait d'engendrer un génocide tel que celui du Rwanda (Kopel, Gallant et Eisen, 2000). Les résultats sur le terrain furent très différents. Avec le retour de la sécurité, le désarmement a été largement accepté et a renforcé la fin de la violence armée.

Au total, 3 714 armes ont été récupérées à la suite d'une série d'appels lancés de 2003 à 2004 (Llewellyn, 2004). Ce chiffre était supérieur au nombre total d'armes estimé antérieurement dans le pays, comme le montre le tableau 5.2 (Muggah et Alpers, 2003). Cet exemple démontre à la fois le conservatisme des procédures d'estimation conventionnelles et les problèmes qu'elles peuvent engendrer en sous-estimant le nombre d'armes à collecter. Même avec des taux de participation plus importants que prévu, le programme a laissé un nombre incalculable d'armes en circulation, y compris des centaines de fusils de type militaire⁹.

Les Îles Salomon n'ont pas eu à endurer la montée vertigineuse de la violence post-conflit que l'on rencontre si couramment ailleurs. Les études soulignent l'importance du désarmement, parmi d'autres facteurs, dans la quasi-cessation de la violence armée. Dans ce contexte, les îles se comparent avantageusement aux cas de la République démocratique du Congo, du Timor oriental ou d'Haïti, où la suppression des armes s'est avérée être très difficile, rendant tout éclatement de tensions potentiellement désastreux (Muggah, 2009). Néanmoins, les Îles Salomon auraient connu de nouveaux problèmes de sécurité, tels qu'une recrudescence des attaques de crocodiles, qui requiert aujourd'hui l'intervention des autorités au lieu des civils armés (ABC, 2003 ; AP, 2004 ; Dunnigan, 2004). Les troubles civils d'avril 2006 qui ont suivi des élections hautement contestées ont lourdement mis à l'épreuve le désarmement et le rétablissement de la sécurité. L'instabilité politique et les émeutes qui en ont résulté ont montré que les Îles Salomon restaient loin d'être totalement pacifiques. Néanmoins, la situation a été gérée sans recrudescence de violence meurtrière, preuve que le désarmement pourrait avoir enrayé l'escalade vers la violence mortifère.

Si les Îles Salomon sont le principal exemple de désarmement civil post-conflit étudié ici, il est à de nombreux égards trop spécifique pour permettre une comparaison aisée. Les Îles Salomon sont avant tout un petit État insulaire ; importer de grandes quantités d'armes et de munitions y est plus difficile que dans de nombreux autres pays. L'archipel a également eu l'avantage de bénéficier de l'intervention massive et durable d'une force internationale de maintien de la paix, qui contribue à assurer sans aucun doute la sécurité et la stabilité politique.

Les Îles Salomon n'ont pas connu la montée de la violence post-conflit que l'on rencontre ailleurs.

Afrique du Sud

Dans le sillage des Îles Salomon, l'Afrique du Sud a promulgué les mesures de désarmement les plus ambitieuses de tous les pays étudiés dans ce chapitre, éliminant les surplus d'armes provenant de l'armée, des forces de l'ordre et des civils en quantités relativement équivalentes. Tous ces aspects contribuent potentiellement à réduire la violence, mais l'impact de ces programmes en Afrique du Sud semble plus faible que dans les autres cas étudiés ici.

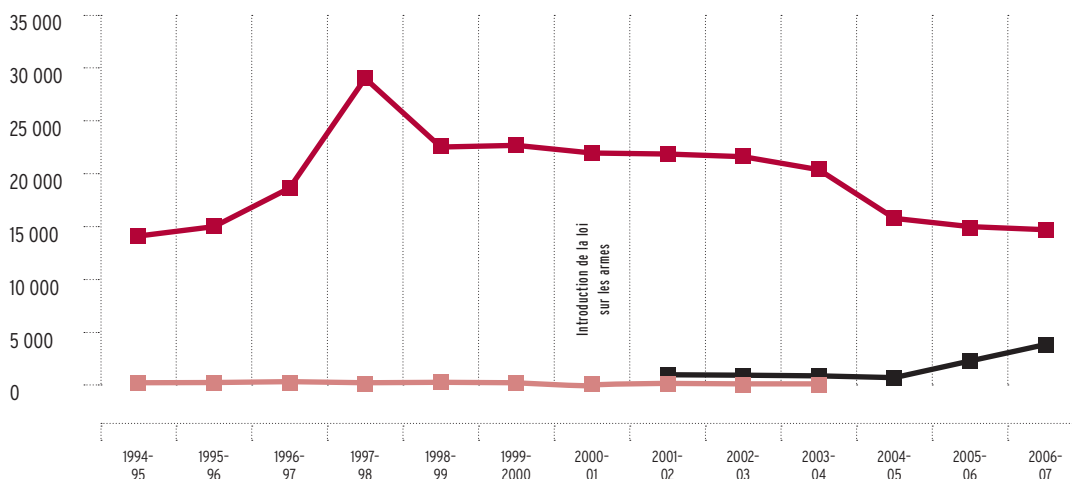
Le rôle des arsenaux étatiques mal surveillés est particulièrement pertinent en Afrique du Sud. Dans certains cas, le lien entre les arsenaux de l'État et les effets sur les civils peut être accablant, comme l'illustrent les expériences de l'Afghanistan, l'Albanie, l'Irak, la Somalie et l'Ouganda (Bhatia et Sedra, 2008 ; Bevan, 2008a). En Afrique du Sud, le flux est moins extrême mais néanmoins conséquent. Les fuites émanant des forces armées et policières semblent constituer une source importante d'approvisionnement en armes du crime. Chaque année, plus de 2 000 armes à feu provenant des forces de l'ordre et de l'armée sont déclarées volées ou perdues et, en leur sein, on trouve bon nombre des armes légères les plus puissantes en circulation dans la société sud-africaine (voir figure 5.5). Entre 1994 et 2003, 208 090 armes à feu au total ont été déclarées perdues ou volées à des civils (Gould *et al.*, 2004, p. 201). Le nombre de vols réels est sans aucun doute supérieur vu que les propriétaires d'armes non enregistrées doivent faire preuve de prudence dans leurs déclarations.

En Afrique du Sud, la réforme de la politique en matière d'armes civiles a débuté à l'aube des années 1990, répondant aux inquiétudes croissantes que suscitaient un accès plus facile aux armes et les changements manifestes survenus dans la société, une recrudescence très visible de la criminalité ainsi que des homicides. Entre 1995 et 1998, le pourcentage de l'ensemble des meurtres commis au moyen d'armes à feu a augmenté de 41,5 % à 49,3 % (Hennop, Potgieter et Jefferson, 2001). Ce pourcentage semble avoir progressé depuis, mais l'absence de données distinctes sur la criminalité depuis 2000 rend impossible toute classification des meurtres par la cause immédiate de décès. L'impact causal d'un meilleur contrôle des armes et d'un désarmement partiel est difficile à évaluer, bien qu'il soit associé à une baisse de la violence (Lamb, 2008, p. 2).

Figure 5.5 Vols et pertes d'armes déclarés en Afrique du Sud, 1994-2007

■ Déclarées volées ■ Perdues par la police ■ Perdues par l'armée

NOMBRE D'ARMES À FEU

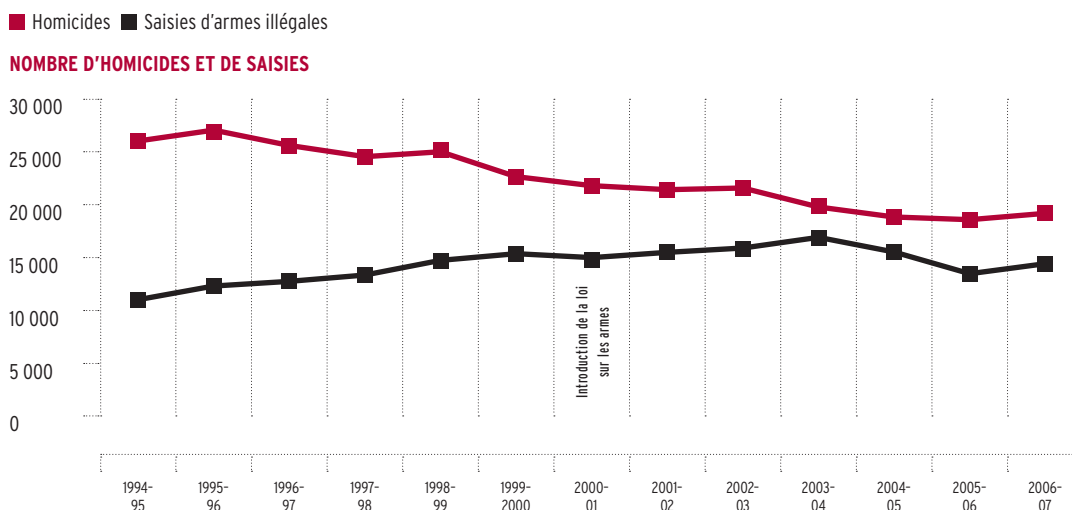


Sources : pertes civiles : Lamb (2008, p. 8). Pertes policières : Lamb (2008, p. 12-13). Pertes militaires : Gould *et al.* (2004, p. 158)

La succession permanente d'amnisties, de restitutions, de récupérations et de saisies est devenue prépondérante pour encadrer les mentalités et les attentes. Certaines parmi les plus médiatisées se sont attachées à éradiquer le trafic d'armes en provenance du Mozambique voisin – qui serait à l'origine de nombreuses armes illégales – mais ces dernières années, l'attention s'est portée sur les armes illégales et indésirables de l'Afrique du Sud même. La réforme la plus importante est traduite par la loi de 2000 sur le contrôle des armes à feu, qui établissait de nouvelles conditions à l'octroi de permis pour des armes à feu, mettait fin à leur renouvellement automatique et réclamait un entreposage sécurisé. Après quatre ans de négociations pour clôturer les aspects réglementaires, la loi est entrée en vigueur en juillet 2004. Sa mise en œuvre a été controversée, en particulier parmi les détenteurs d'armes qui se plaignaient d'un support inadéquat en matière d'octroi de permis et d'enregistrement. La collecte d'armes faisait partie des aspects les plus visibles de la mise en œuvre, avec de grandes campagnes de restitutions qui ont accéléré la collecte des armes indésirables. Une amnistie organisée en 2005 a permis de récolter plus de 100 000 armes à feu, restituées sans compensation financière (Kirsten, 2006).

Les services de police sud-africains ont déclaré avoir détruit un total de 530 977 armes depuis 2000. Ce chiffre qui s'ajoute aux 271 867 armes légères détruites par les forces armées est largement supérieur aux 42 642 armes civiles déclarées détruites dans les rapports nationaux adressés aux Nations unies (Lamb, 2008, p. 20 ; voir tableau 5.1). Il subsiste cependant une certaine confusion sur la propriété exacte de ces armes. Les destructions opérées par la police semblent inclure les 88 640 armes à feu policières mises au rebut (Gould *et al.*, 2004, p. 243). Les armes détruites plus récemment dans le cadre de cérémonies de désarmement ordinaires semblent majoritairement civiles. Celles-ci englobent les armes militaires et policières qui ont apparemment été collectées ou saisies auprès de propriétaires civils (van Lill, 2006). Au total, les collectes d'armes ont probablement réduit l'arsenal civil total de l'Afrique du Sud de quelque 440 000 armes (Lamb, 2008, p. 20)¹⁰. Une meilleure application des lois renforce le processus de désarmement, comme le montre le recul des vols à main armée, à l'exception curieusement des vols et des pertes déclarées par la police (voir figure 5.5). Le désarmement plébiscité par tous les secteurs de la société sud-africaine – civile et étatique – a correspondu à une baisse des homicides. Malgré la grande incertitude générée par l'absence de données détaillées sur les homicides par arme à feu et les autres crimes, les tendances semblent indiquer une baisse des taux d'homicides par arme à feu (voir figure 5.6).

Figure 5.6 Homicides et saisie d'armes illégales en Afrique du Sud, 1994-2007



L'ÉTAT : RÉDUIRE LES ARSENAUX NATIONAUX

La politique des gouvernements donateurs et des institutions internationales en matière de désarmement insiste sur la destruction des excédents d'armes légères et de petit calibre ainsi que des munitions détenues par les armées nationales (Courtney-Green, 2008 ; Kryvonos et Kytömäki, 2008)¹¹. Cette tendance peut sembler surprenante vu que ce sont les civils qui détiennent la majorité des armes à feu dans le monde. Comme le soulignaient les éditions précédentes de *Small Arms Survey*, il y a au moins 875 millions d'armes à feu en circulation dans le monde aujourd'hui, dont les trois quarts environ sont aux mains des civils. On obtient une répartition mondiale de 650 millions d'armes à feu civiles, 200 millions d'armes militaires, 26 millions d'armes aux mains des forces de l'ordre et moins de 1 % d'armes à feu entre les mains des insurgés (voir figure 5.7 ; *Small Arms Survey*, 2007a, p. 43). La destruction des excédents de l'État en revanche est particulièrement utile pour réduire les coûts et les risques d'explosion dans les dépôts, de détournements illicites ou de transferts irresponsables vers les régions en conflit.

La prédominance quantitative des stocks d'armes civiles, bien que réelle, est exagérée par la seule contribution des États-Unis, où les particuliers détiennent environ 270 millions d'armes à feu (*Small Arms Survey*, 2007a, p. 39).

Si l'on supprime les États-Unis des totaux, on voit apparaître un tableau plus équilibré des répartitions typiques dans le reste du monde (voir figures 5.7 et 5.8). De ce point de vue, les civils détiennent toujours la majorité des armes à feu, mais les stocks militaires passent d'un quart à un tiers du total mondial. Les stocks privés et étatiques sont équitablement répartis dans de nombreux pays, même si les forces armées détiennent presque toujours des armes légères plus puissantes ainsi que des armes de petit calibre que l'on voit rarement et presque nulle part entre les mains des civils. Sur les 200 millions d'armes militaires modernes dans le monde, au moins 76 millions sont excédentaires et candidates prioritaires à la destruction (*Small Arms Survey*, 2008, p. 77). Par conséquent, selon ce critère, les stocks officiels ne sont ni dérisoires ni inconséquents, et méritent largement leur place dans l'agenda international du désarmement.

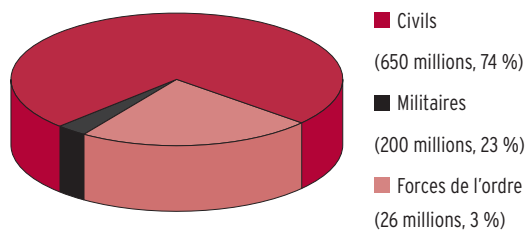
Bien que leur puissance de feu soit souvent supérieure, les armes militaires sont en un sens moins destructrices que leurs équivalents civils. Sur les 300 000 décès par balle estimés chaque année, au moins 60 % sont des homicides et des suicides non liés à un conflit armé ou à la criminalité (Wille et Krause, 2005). Alors que près des deux-tiers de l'ensemble des homicides sont commis à l'aide d'armes à feu, la plupart sont le fruit de la criminalité – y compris de la violence domestique – et non de la guerre (Secrétariat de la Déclaration de Genève, 2008, p. 9, 67, 69). Bien sûr, les armes légères militaires présentent un danger exceptionnel de bien d'autres façons. Non

seulement elles sont généralement plus puissantes que les armes des civils ou des forces de l'ordre, mais elles tendent également à être les seules armes légères à être systématiquement stockées. Les armées sont parfaitement bien placées pour collecter et expédier des dizaines de milliers de fusils durant la nuit. L'histoire a maintes fois montré comment les surplus militaires, envoyés vers des zones sensibles, pouvaient instantanément renverser un gouvernement, plonger un pays dans la guerre civile ou transformer un conflit. Les surplus d'autres populations ont eu une importance décisive dans les guerres qui ont ravagé récemment le Liberia et la Sierra Leone, et ils contribuent à perpétuer le conflit armé en République démocratique du Congo et en Somalie aujourd'hui (HRW, 2003 ; CSNU, 2008, p. 33-36).



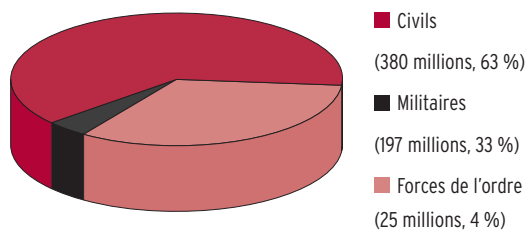
Une Kalachnikov est détruite en Ukraine dans le cadre d'un projet parrainé par l'OTAN visant à éliminer un surplus de 1,5 million d'armes à feu de l'armée ukrainienne et 133 000 tonnes de munitions, janvier 2007. © Sergei Supinsky/AFP

Figure 5.7 Répartition mondiale des armes légères, avec les États-Unis, 2007



Sources : Small Arms Survey (2006, chap. 2 ; 2007a, chap. 2)

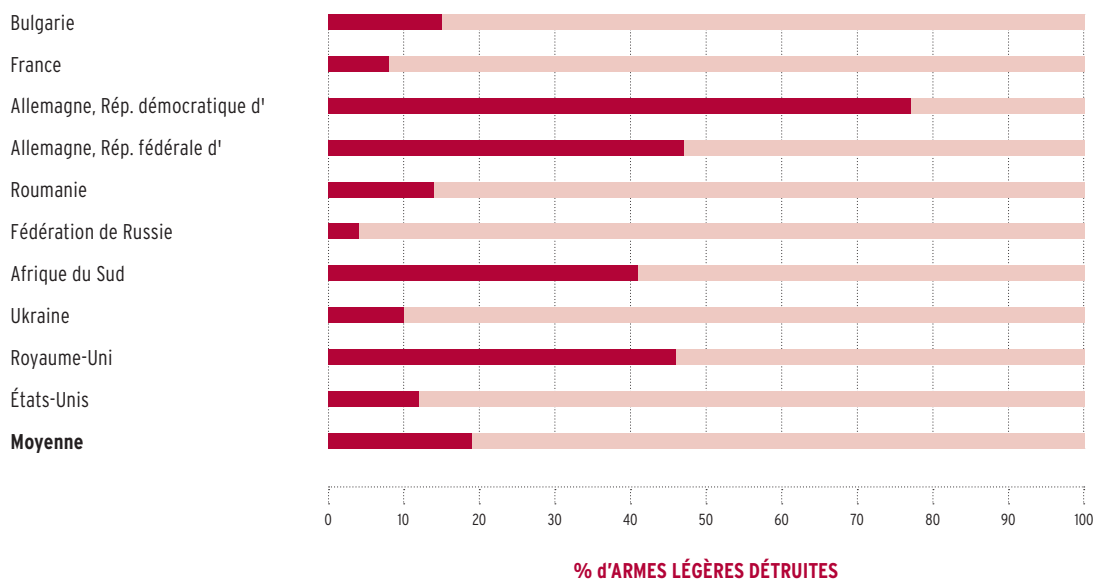
Figure 5.8 Répartition mondiale des armes légères, sans les États-Unis, 2007



Le désarmement étatique constitue une alternative raisonnable au stockage à long terme, aux détournements incontrôlés et aux transferts irresponsables vers l'étranger.

Les armes légères et de petit calibre militaires et leurs munitions sont traitées très différemment des autres armes destinées au désarmement. L'absence d'obligations fixées par traité constitue une caractéristique distinctive du désarmement en armes légères. Contrairement aux autres formes de désarmement étatique, la destruction des armes légères n'est ni mutuelle, ni régie par des accords bi- ou multilatéraux. Aucun des exemples de désarmement étatique mentionné dans le graphique 5.9 n'a impliqué de pays détruisant une partie de ses stocks d'armes légères à la condition qu'un autre fasse de même. Ces destructions ont toutes fait l'objet de décisions unilatérales de ces pays. Certains États ont obtenu une aide étrangère – notamment la Bulgarie, la Roumanie et l'Ukraine – mais la pression des donateurs semble avoir été minime.

Figure 5.9 Classement des désarmements étatiques en armes légères militaires, par quantité détruite



Remarques : Ce graphique repose sur les chiffres portant exclusivement sur une destruction complète non planifiée. La destruction en République démocratique d'Allemagne ne comprend pas les quelque 304 000 armes légères obsolètes transférées à l'étranger (Beeck, 2008, p. 60). La destruction en République fédérale d'Allemagne comprend un total de 2 155 892 d'armes détruites, moins 1 million d'armes comptabilisées dans la destruction en RDA (Allemagne, 2008, p. 21 ; Beeck, 2008). Le total des États-Unis inclut 3 054 553 armes dans les stocks de 2005, plus la destruction de 830 000 armes à feu et un transfert notable vers l'étranger de 1,2 million d'armes depuis 1990. D'autres armes américaines ont été estimées statistiquement. La moyenne a été calculée en supprimant les aberrations statistiques.

Sources : Allemagne : Allemagne (2008, p. 21) ; Beeck (2008). Roumanie : Faltas (2008, p. 95). Estimations : Small Arms Survey (2006, chap. 2, p. 44, 46).

Le *Programme d'action* des Nations unies et plusieurs instruments régionaux contraignent les États à supprimer et (de préférence) à détruire les surplus, mais le rôle des gouvernements donateurs et des institutions multilatérales dans la pratique consiste à apporter aide et encouragements. Ces processus ne disposent pas des indicateurs classiques de l'avancée du désarmement : il n'existe ni sommets internationaux, ni cérémonies de signature de traité, ni même de vaste couverture médiatique. Les programmes de DDR qui s'adressent principalement aux acteurs non étatiques, que l'on étudiera ci-après, s'apparentent davantage à ces modèles traditionnels.

Bien que le désarmement étatique soit généralement coordonné par des politiques nationales, il produit des résultats significatifs. Les projets de destruction présentés sur le graphique 5.9 font partie des cas les plus médiatisés. Ils montrent la liberté des États à détruire de très larges proportions et quantités absolues d'armes. Si l'on se base sur ce type d'expériences, la destruction de quelque 20 % des arsenaux d'armes légères et de petit calibre de tout pays, voire de 40 % ou plus dans certains cas, semble généralement accessible ; cette constatation confirme des conclusions similaires tirées de l'analyse de la doctrine militaire (Small Arms Survey, 2008, p. 77).

Le désarmement
à lui seul
minimise
les coûts et les
risques de stockage
des armes et des
munitions.

Les surplus apparaissent en fonction de l'évolution des besoins militaires, éliminant tout besoin manifeste de l'équipement en question. Si le stockage des surplus est possible, il s'agit d'une problématique à plus long terme. Les risques liés au stockage de munitions sont illustrés suffisamment clairement par la réalité des explosions de dépôts, dont les conséquences sont catastrophiques. Les armes excédentaires n'explorent pas mais peuvent être perdues ou volées – en particulier si la sécurité des stocks n'est pas garantie, comme c'est souvent le cas pour l'équipement excédentaire. Le désarmement à lui seul minimise les coûts financiers et les risques inhérents aux armes et aux munitions mal surveillées, en particulier les catastrophes dans les dépôts, le chapardage et les détournements illicites (Bevan, 2008b).

LA GUERRE : LE DÉSARMEMENT DES GROUPES ARMÉS NON ÉTATIQUES

Le désarmement, la démobilisation et la réinsertion constituent peut-être les aspects du désarmement en armes légères les plus rigoureusement étudiés. Ils sont de loin les plus visibles et les mieux financés. Plus de 60 programmes ont été lancés depuis la fin des années 1980 (Muggah, 2009, p. 6). Depuis 2008, au moins 19 projets de DDR financés par la communauté internationale ont été organisés, impliquant près de 1,1 million de participants, et ce avec des budgets combinés de 1,6 milliard de dollars (Caramés et Sanz, 2008, p. 1-2). Ce chiffre correspond grosso modo à 25 fois le montant total affecté en un an à la destruction des surplus étatiques d'armes légères et de petit calibre et de munitions (Karp, 2008).

Alors que la plupart des recherches sur la fin des conflits et la reconstruction post-conflit s'attardent sur les problèmes liés à une réinsertion efficace des ex-combattants, cette section se penchera sur l'aspect pur et simple du désarmement dans le processus de DDR. Pourquoi prévoir une phase de *désarmement* dans le processus de DDR ? Il va de soi que le DDR représente toujours un vaste programme, qui ne doit pas être jugé en fonction de composantes individuelles. Pour autant, il convient de ne négliger aucune composante. Comme nous le montrerons, l'effet cumulatif du désarmement sur les arsenaux des groupes insurgés est souvent incertain. Néanmoins, le désarmement reste un élément fondamental des efforts internationaux visant à mettre fin aux combats et à limiter la reprise du conflit armé. Il se peut que le désarmement de combattants des groupes non étatiques ne permette pas de collecter la majorité des armes des insurgés, ni leurs meilleures armes, mais il est associé à bon nombre des cas de résolution de conflit les plus satisfaisants. Pourquoi le désarmement est-il si important dans ce contexte ?

Les approches conceptuelles

La principale barrière à l'évaluation du rôle du désarmement dans le processus de DDR est l'absolue diversité de ces projets. Contrairement aux autres formes de désarmement international, régies par un simple traité, comme la Convention de 1993 sur les armes chimiques ou la Convention d'Ottawa de 1997 interdisant les mines terrestres anti-

personnel, le DDR résulte d'une série de pratiques adaptées aux caractéristiques uniques de chaque situation. Ses détracteurs les plus sévères se concentrent exclusivement sur ses échecs – qui sont multiples – et passent sous silence ses nombreux succès (Kopel, Gallant et Eisen, 2008 ; Malcolm, 2005). Ces critiques ferment les yeux sur la complexité typique du conflit humain. Tout comme le désarmement ne peut assurer une paix durable à lui seul, il est presque toujours trop restreint pour engendrer les pires fléaux qu'on lui attribue, comme sa faiblesse face au génocide. Les leçons tirées des expériences de désarmement réelles tendent au contraire à être ambiguës, reflétant la réalité désordonnée des situations post-conflit.

Le désarmement est considéré comme la phase du processus de DDR la plus facile à mettre en œuvre car il est plus mécanique et indépendant que les aspects davantage contextuels de la démobilisation et de la réinsertion. Vu les quantités limitées et la qualité des armes susceptibles d'être collectées au cours de ces interventions, on affirme souvent que le désarmement a une valeur principalement symbolique. C'est d'ailleurs l'essentiel de la critique acerbe formulée par Colin Gray selon laquelle le désarmement ne fonctionne que lorsqu'il n'est pas nécessaire (Gray, 1992). Mais symbolique ne signifie pas pour autant sans importance. Comme le font remarquer les auteurs faisant preuve de sensibilité culturelle, certains des conflits les plus barbares ont éclaté pour des enjeux purement symboliques (Diamond, 2005 ; Keegan, 1994). Certaines recherches donnent des résultats plus mesurables, en particulier concernant la réduction du nombre de morts ; l'une de ces études est parvenue à la conclusion que le DDR mis en œuvre en Colombie a réduit de 13 % les homicides dans les zones opérationnelles des groupes démobilisés, évitant entre 650 et 2 300 homicides au cours de la première année (Restrepo et Muggah, 2009, p. 43). D'autres mettent en doute les effets quels qu'ils soient, alléguant que « les combattants qui ne sont pas concernés par le programme de DDR semblent se réinsérer tout aussi bien que ceux qui y ont participé » (Humphreys et Weinstein, 2009, p. 49).

La confusion relative à l'efficacité est exacerbée par les objectifs multiples de nombreux programmes de désarmement, où la contribution spécifique du désarmement est souvent mal articulée ou apparentée aux autres étapes de la démobilisation. Selon Béatrice Pouligny, ce manque de clarté n'est pas fortuit. En effet,

le désarmement est une phase symbolique et pratique du processus de démobilisation, dont il constitue souvent une partie essentielle. Toutefois, il convient de noter que le désarmement peut également avoir lieu avant, pendant et après la démobilisation et qu'il peut être distinct de ce dernier processus. (Pouligny, 2004, p. 5)

La raison réside dans l'objectif fondamental du DDR, qui « représente bien plus qu'une simple mise hors service des armes, et s'apparente davantage à un changement de mentalité » (Pouligny, 2004, p. 5). Partant de ce point de vue, l'élément « désarmement » du DDR ne dessert aucun objectif intrinsèque ; la fonction réelle du programme global consiste essentiellement en une aide apportée par des vétérans aux rebelles (Peake, 2009). D'autres soulignent les avantages empiriques du désarmement post-conflit. Selon les termes de Pouligny, « lorsque le désarmement n'est pas mis en œuvre... les armes légères refont fréquemment surface dans des actes de violence organisée et spontanée. Elles constituent de véritables menaces pour la sécurité internationale, régionale et nationale » (Pouligny 2004, p. 14). D'autres encore, à l'instar de Robert Muggah, soutiennent que le désarmement est plus utile comme indicateur de performance dans des environnements autrement nébuleux, dont les résultats sont mal documentés ; le nombre de fusils est plus facile à mesurer que les tensions ethniques ou sectaires (Muggah, 2006, p. 197).

Certes, le rôle du désarmement dans le processus de DDR peut être largement symbolique. Néanmoins, même des efforts limités de collecte et de destruction peuvent contribuer à la résolution des conflits. Les théories stratégiques soulignent l'importance de la limitation réciproque des armes pour instaurer la confiance, persuadant les participants de l'aspect sécuritaire de la détente et de la coopération à venir, qui sont vitales dans tous les conflits armés (Spear, 2006, p. 173). Le pouvoir symbolique du désarmement contribue également à modifier les priorités et les attentes sociales, en supprimant la visibilité et l'importance des armes dans les environnements post-conflit. Même s'ils sont souvent difficiles à quantifier, il convient de ne pas sous-estimer les effets pratiques. L'expérience relative au désarmement de combattants dans des conflits armés en cours montre que toutes les parties parviennent souvent à se mettre d'accord sur les avantages mutuels de formes spécifiques de désarmement (voir encadré 5.4).

Les leçons tirées des expériences de désarmement tendent à être ambiguës, reflétant une réalité post-conflit désordonnée.

Encadré 5.4 Le désarmement avant la paix ?

Le paradigme du DDR présente le principal inconvénient de reporter le désarmement jusqu'à la fin d'un conflit armé. Autrement dit, les parties prenantes au conflit acceptent le DDR parce que les combats sont terminés. Bien qu'il s'agisse de l'approche la mieux financée et la plus importante pour aborder l'armement des insurgés, il existe des alternatives.

Une première option consiste à s'adresser directement aux groupes armés, avant ou indépendamment d'un accord de paix. Cette solution est souvent sujette à controverse ; elle peut impliquer l'abandon des engagements rhétoriques à ne pas négocier avec les terroristes. Et elle peut être sensible ; il se peut que les groupes confrontés trop tôt aux demandes de désarmement abandonnent totalement les négociations (Hottinger, 2008).

Mais il existe d'importants précédents dont on peut tirer parti. Comme pour de nombreux autres aspects de la politique en matière d'armes légères, le travail sur les mines terrestres a servi de voie à suivre. L'ONG la plus active dans ce domaine, l'Appel de Genève, fait état d'accords visant à interdire les mines antipersonnel avec 35 acteurs non étatiques (ANE) (Appel de Genève, 2008, p. 4). D'autres organisations, et en particulier le Danish Demining Group et Landmine Action, ont dirigé la destruction effective des stocks de mines terrestres des ANE. Dans le Kurdistan irakien, le Mine Advisory Group et le Norwegian People's Aid soutiennent le « plus grand programme d'action mondial (de destruction) de mines indigènes » (Appel de Genève, 2008, p. 28).

Les mines terrestres font l'objet d'une interdiction internationale. Les perspectives relatives aux armes légères sont différentes vu qu'elles ne sont pas frappées d'une proscription internationale. Elles constituent également le pilier militaire de pratiquement toutes les forces insurgées. Même les partisans sont prudents :

contraindre des groupes armés à accepter une interdiction totale des armes légères correspondrait à leur demander de s'asseoir à la table des négociations et finalement de renoncer à la lutte armée... Les ANE ne rendront pas les armes légères avant que la paix ne soit instaurée. (Sjöberg, 2007, p. 35)

Ceci pourrait amplifier les obstacles. Pour les acteurs non étatiques, le désarmement n'implique pas un renoncement complet, mais il les oblige probablement à accepter qu'ils ne peuvent vaincre par la seule force des armes. L'approche la plus prometteuse semble être d'interdire certaines catégories d'armes légères et de petit calibre et leurs munitions, celles que la plupart des États ont déjà abandonnées. L'ouverture du dialogue sur le stockage, la sécurité et les retransferts d'armes semble être une autre voie prometteuse (Florquin et Warner, 2008, p. 21-22).

Même au sein du paradigme contre-terroriste, il existe d'importantes options en matière de désarmement. Comme on le fait souvent remarquer dans d'autres contextes, la meilleure façon de tenir une arme hors de portée des terroristes, c'est de l'interdire catégoriquement. Même si les États ne sont peut-être pas disposés à renoncer à leur droit de détenir ces armes, les interdire intégralement peut représenter le meilleur moyen de réaliser les objectifs du contre-terrorisme. Généralement, cette logique s'exprime dans un contexte d'armes nucléaires et d'autres formes d'armes de destruction massive. Mais elle peut également s'appliquer aux formes spécifiques des armes de petit calibre. Interdire des munitions de très grande précision, comme les obus de mortier guidés par GPS, peut être politiquement réalisable (Bonomo et al., 2007, p. xix). Les armes de sniper très puissantes et les MANPADS constituent d'autres possibilités.



Des soldats colombiens observent la destruction de mines terrestres et d'explosifs dans la province de Valle del Cauca, le 31 août 2004.

© Eduardo Munoz/Reuters

La notion empirique

Bon nombre de ces problèmes peuvent également être expliqués en se penchant sur les données probantes. Près de 2,7 milliards USD au total ont été consacrés aux 45 programmes de DDR identifiés dans le tableau 5.4, les composantes du désarmement ayant permis de collecter plus de 430 000 armes légères et de petit calibre. Si l'on considère les 20 programmes dont les données de résultats sont complètes, le coût lié à la suppression d'une arme, par rapport au coût total du programme, s'élevait environ à 18 750 USD/pièce (en éliminant les données aberrantes). Mais vu qu'il est pratiquement impossible de séparer le désarmement de la démobilisation et de la réinsertion, ces chiffres comprennent le coût global du processus de DDR. Albert Caramés et Eneko Sanz arrivent à la conclusion que le désarmement et la démobilisation sont les phases les plus rapides et les moins coûteuses d'un programme typique, et estiment qu'elles absorbent 6 à 10 % du total du budget du DDR (Caramés et Sanz, 2008, p. 2). Ceci tend à suggérer que le désarmement coûte à lui seul près de 1 900 USD par arme ou un peu moins.

Dans la pratique, les programmes les *plus coûteux* sont souvent les *moins efficaces* en termes de désarmement. La République démocratique du Congo, Haïti et la Côte d'Ivoire en sont les exemples les plus notoires. Les moins coûteux semblent être ceux qui ont atteint les meilleurs résultats en termes de désarmement, ce qui est logique : le désarmement suppose un compromis politique qui réduit les coûts et facilite largement la probabilité d'un succès global. Les coûts considérables par arme semblent être révélateurs d'un programme bancal.

L'*efficacité* du DDR en tant qu'outil de désarmement est bien plus difficile à cerner. Quel est le pourcentage d'armes légères et de petit calibre réellement récupéré des mains des insurgés ? Une simple analyse des données du tableau 5.4 donne à penser que la proportion totale est relativement faible – une moyenne d'environ 14 % pour les factions fournissant suffisamment de données. Bien que faible, ce chiffre n'est pas si éloigné de la moyenne de 19 % relative au désarmement étatique (voir figure 5.9). Certaines motivations évidentes poussent les anciens combattants à se dérober et à dissimuler des armes, ce qui explique la tendance bien connue du processus de DDR à récupérer un nombre limité d'armes ou du métal rouillé. En réalité, le résultat du désarmement est souvent bien meilleur, même s'il doit être opposé à la tendance générale (mais pas universelle) qu'ont les factions non étatiques à gonfler leurs effectifs pour augmenter leur puissance de négociation.

Si on garde ce problème à l'esprit, le seuil du succès devient légèrement plus clair. L'analyse des exemples repris dans le tableau 5.4 révèle la faiblesse des données probantes actuelles. Malgré l'étendue de l'expérience en matière de DDR, on assiste à un manque de données systématiques permettant de comparer ou d'établir un seuil de réussite univoque en matière de désarmement.

Tableau 5.4 Résumé des résultats du désarmement de 45 programmes de DDR

Pays	Année(s)	Nombre d'armes collectées	Coût total du programme* (USD)	Coût par arme (USD)	Combattants démobilisés	Armes collectées/ combattant	Est. totale arsenal**	Pourcentage collecté
Afghanistan	2003-	131 811	141 200 000	1 326	63 380	1,7	101 408	130 %
Angola	1991-92	32 731	132 000 000	3 089	134 289	0,3	214 862	15 %
	1994-98				115 980		185 568	
	2002-	33 000	184 000 000	5 576	97 390		155 824	15 %
Bosnie-Herzégovine	1995-99		8 500 000		400 000		640 000	
	2000-04		17 510 000		22 666		36 266	
	2002-		11 000 000		13 500		21 600	
Burundi	2004-	5 404	87 900 000	16 266	22 688	0,2	36 301	15 %
République centrafricaine	2004-07		13 100 000		7 565		12 104	
Tchad	2005-				9 000		14 400	
Colombie	2003-06	18 051	302 600 000	16 763	31 761		50 818	36 %
Rép. démocratique du Congo	2004-	2 332	208 000 000	3 355	124 059	0,1	198 494	1 %
République du Congo	2000-03	1 776	17 000 000	1 443	10 100	1,2	16 160	11 %
Côte d'Ivoire	2006-	110	150 000 000	1 363 636	981	0,1	1 570	7 %
Djibouti	1993-02		29 900 000		15 000		24 000	
Timor oriental	1999-03		12 000 000		1 308		2 093	
Salvador	1991-1996	10 200			38 000	0,3	60 800	17 %
Érythrée	1993-97		68 800 000		54 000		86 400	
	2001-06		197 000 000		200 000		320 000	
Éthiopie	1991-1996				350 000		560 000	
	2001-05		174 100 000		148 000		236 800	
Guatemala	1996-98	1 818			3 000	0,6	4 800	38 %
Guinée-Bissau	2000-05		26 000 000		11 445		18 312	
Haïti	1993-1996		8 600 000		5 482		8 771	
	2006-	200	15 700 000	78 500	500	0,4	800	25 %



Indonésie	2005-	840	35 000 000	41 667	6 145	0,1	9 832	9 %
Liberia	1994-1997	10 036	99 300 000	9 894	41 647	0,2	66 635	15 %
	2003-06	28 314	91 000 000	3 214	103 019	0,3	164 830	17 %
Mali	1995	2 700	2 000 000	741	12 000	0,2	19 200	14 %
Mozambique	1992-1997	200 000	112 900 000	2 444	92 881	0,5	148 610	135 %
Namibie	1989-1996		41 200 000		57 000		91 200	
Népal	2007-	3 475	18 400 000	5 295	19 602	0,2	31 363	11 %
Nicaragua-Honduras	1989-2002	17 883	92 000 000	5 145	22 383	0,8	35 813	50 %
Niger	1995-2006	166	2 400 000	14 458	3 160	0,1	5 056	3 %
Philippines	1996-2004		16 100 000		7 500		12 000	
	2006-				0		0	
Rwanda	1997-2001		19 400 000		18 692		29 907	
	2002-		65 500 000		35 367		56 587	
Sierra Leone	1996-2004	56 163	100 000 000		71 043	0,4	113 669	49 %
Îles Salomon	2002-04	3 730	1 200 000	322	1 424	2,6	2 278	164 %
Somalie	1992-1995		1 600 000				0	
	2000-		32 800 000		1 266		2 026	
Soudan	2005-		69 440 000		91 000		145 600	14 %
Ouganda	1992-97		43 200 000		36 358		58 173	
	2002-		7 400 000		16 245		25 992	
Total		560 740	2 655 750 000	18 750	2 516 826		4 026 922	14 %

Remarques : les cellules vierges reflètent une absence de données.

* Vu que les budgets publiés ventilent rarement les composants, ces chiffres incluent les dépenses en matière de démobilisation et de réinsertion, généralement les phases les plus coûteuses des programmes de DDR. Les cellules vierges indiquent une absence de données, non une absence d'activité.

** Estimé à 1,6 arme à feu par combattant pour tous les pays.

Source : basé sur les compilations réalisées par Robert Muggah et Katherine Aguirre pour le Small Arms Survey

Plusieurs programmes bien considérés n'ont permis de collecter et de détruire qu'un volume dérisoire de 15 % des armes estimées aux mains des insurgés. D'autres projets ont été moins efficaces à établir une paix durable, malgré la collecte de 50 % d'armes ou plus. Plus frappants encore sont les programmes ayant permis de collecter plus de 100 % du nombre estimé d'armes aux mains des combattants – en Afghanistan, au Mozambique et aux Îles Salomon –, une bizarrerie qui souligne les risques de se fier à des estimations fournies par les forces insurgées.

En l'absence d'estimations de base fiables du nombre total d'armes appartenant aux insurgés, il est pratiquement impossible d'analyser les réalisations du désarmement. Par conséquent, bon nombre d'observateurs préconisent de s'intéresser davantage aux résultats en termes de sécurité plutôt qu'au nombre d'armes.

Cette tendance reflète également le rôle symbolique prépondérant du désarmement en matière de DDR. Les approches traditionnelles basées sur la sécurité considèrent le désarmement comme une fin en soi, une preuve de l'aboutissement du processus de réconciliation politique.

Le DDR renverse partiellement cet ordre, en utilisant le désarmement moins comme un but que comme une incitation à obtenir d'autres récompenses (Hartzell et Hoddie, 2006, p. 161). Sans la transparence ou la contrainte nécessaire pour calmer les inquiétudes relatives aux tricheries (dissimulation d'armes), le désarmement relatif aux armes légères ne peut assurer la sécurité en soi. Il ne constitue pas un obstacle à la reprise des combats, mais – à l'instar de la collecte d'armes civiles – sert de mesure destinée à instaurer la confiance (Spear, 2006, p. 173). Les anciens combattants présentent leurs armes à la fois comme un signe d'engagement individuel et comme un indicateur de l'objectif plus vaste d'assurer une démobilisation et une réinsertion sociale garanties.

Les planificateurs du DDR ont été accusés de contribuer à ce flou en évitant de fixer des objectifs concrets. Il n'existe aucune définition communément acceptée d'un désarmement réussi dans le contexte du DDR (Muggah, 2006, p. 198). La communauté chargée des programmes ne définit généralement pas le succès en termes de chiffres bruts ou de pourcentages d'armes récupérées. En réalité, les critères de réussite, bien moins que les définitions du succès lui-même, sont rarement exprimés. En revanche, on assiste à une tendance à justifier le DDR comme un processus plutôt que comme un statut final, dont le succès est décrit alternativement comme « la réduction du risque d'un conflit armé récurrent, la neutralisation des obstacles potentiels, l'instauration de la confiance entre les parties prenantes ou la promotion du développement à long terme » (Muggah, 2006, p. 195). Même lorsque les armes sont collectées, il se peut qu'elles ne soient pas réellement détruites. Les armes et munitions restituées sont généralement remises aux soldats de la paix, aux forces armées nationales ou à la police qui se chargera d'assurer leur stockage ou leur destruction. « Toutefois, la plupart des pays sont imprudents et ne contrôlent guère la destination finale des armes rendues.

Encadré 5.5 L'armée américaine adopte le DDR

S'il fallait d'autres preuves de l'acceptation quasi-universelle du désarmement post-conflit et de l'appréciation de plus en plus synergétique de sa relation avec la réforme en matière de sécurité, la formation de l'État et l'instauration de la paix, on pourrait les trouver dans l'armée américaine.

Pas plus tard qu'en 2003, la doctrine de l'armée américaine dissimulait à peine les préjugés à l'égard de la contre-insurrection et l'instauration de la paix, préjugés hérités de la guerre du Vietnam. L'héritage de la doctrine Weinberger-Powell a laissé peu de sympathie pour les engagements à long terme et la contrainte tactique (Bacevich, 2005, p. 47-52 ; Nagl, 2005). Cette mentalité a commencé à changer en réaction aux pressions exercées pour soutenir la formation de l'État et la résolution des conflits dans les années 1990 (Dobbins *et al.*, 2005). Les défis posés par la guerre en Afghanistan et en Irak ont accéléré cette tendance. En 2008, le désarmement était devenu un élément central de la politique de l'armée américaine en matière de résolution des conflits.

En 2003, à peine quelques semaines avant l'invasion de l'Irak, l'armée américaine a publié un nouveau manuel pratique relatif aux opérations de stabilité, qui reprend des conseils de principe sur la marche à suivre après une conquête de territoire. Celui-ci montrait tout le mépris pour le désarmement auquel on pouvait s'attendre durant l'ère Rumsfeld alors que la stratégie américaine se concentrait sur une conquête rapide et non sur une longue occupation. Le document n'assimilait le désarmement qu'à « un point d'éclair typique » (Armée américaine, 2003, p. 1-14). Ses seuls autres mots sur le sujet visaient à avertir les commandants que « le mandat pourrait exiger des forces (de maintien de la paix) qu'elles désarment ou démobilisent les parties belligérantes. Il s'agit de tâches complexes, difficiles et souvent dangereuses » (Armée américaine, 2003, p. 3-7). Le ton était donné : à éviter si possible.

À titre de comparaison, la version 2008 des directives est extrêmement sensible aux impératifs et aux problèmes de l'occupation militaire et à l'assistance à la sécurité. Manifestement influencée par les expériences de l'Afghanistan, de l'Irak et de nombreuses missions moins connues, elle accepte explicitement le DDR comme une phase importante de la formation de l'État et consacre de nombreuses pages à ces problèmes (Armée américaine, 2008, chap. 6).

Se détournant radicalement de son prédécesseur, le document précise que :

Très souvent, la situation nécessite de désarmer, de démobiliser et de réinsérer le personnel associé aux forces armées ou aux groupes belligérants avant et pendant la réforme du secteur de la sécurité. Les forces armées peuvent s'attendre à assumer un rôle majeur dans le désarmement... Le programme de DDR est une composante essentielle des processus de paix et de rétablissement et figure dans le planning initial... Le programme de DDR contribue de manière essentielle à la paix, à la sécurité et au développement à long terme. (Armée américaine, 2008, p. 6-5, 6-21)

L'approche de l'armée américaine est caractéristique. Sa doctrine implique également l'appropriation militaire ou le contrôle des programmes plus généralement associés aux mandats civils de l'ONU. Mais cela n'enlève rien à l'importance du changement de la mentalité américaine. Pour ôter tout doute résiduel, le « désarmement » a également fait son entrée dans la liste de « nouveaux termes de l'armée » (Armée américaine, 2008, p. G-3).

Ces armes risquent d'être détournées précisément dans la région où elles ont été collectées » (Caramès et Sanz, 2008, p. 25).

Même les programmes de DDR couronnés de succès génèrent souvent des résultats limités ou décevants en matière de désarmement. En témoignent les cas de la Colombie, du Liberia et de la Sierra Leone, qui ont connu un succès mitigé, avec une quantité d'armes récupérées variant entre 15 et 49 % (voir tableau 5.4). Néanmoins, tous ces pays ont constaté une nette amélioration de la stabilité politique et une réduction notable de la violence armée. Les limites du désarmement dans le cadre du DDR ont été exposées plus en détail dans les cas de la République démocratique du Congo, d'Haïti et de la Côte d'Ivoire, où la participation n'était pas acquise et où le conflit ne parvenait pas à être maîtrisé. Néanmoins, les critères de réussite doivent être adaptés à la situation (Hänggi et Scherrer, 2008). Les programmes considérés par certains comme un échec en termes de collectes d'armes, comme celui du Kosovo, ont été efficaces dans le sens où les parties impliquées n'ont pas repris le combat. Ceci peut contribuer à expliquer l'adoption sans précédents du DDR par des institutions qui la désapprouvaient antérieurement, comme l'armée américaine (voir encadré 5.5).

Même un désarmement incomplet peut contribuer à la stabilisation politique et à la réduction de la violence armée.

CONCLUSION

Pendant des siècles, la vision du désarmement a séduit et tenté par ses possibilités révolutionnaires de transformer les relations entre les peuples et les gouvernements. Les données et les exemples fournis dans ce chapitre soutiennent une compréhension plus modeste des perspectives de collecte et de désarmement en armes légères. Le désarmement ne devrait susciter ni « exubérance irrationnelle », ni dédain, ni angoisse (FRB, 1996). Les expériences relatées dans ce chapitre montrent qu'il ne constitue ni un antidote universel à la violence armée et à l'instabilité politique, ni, lorsqu'il est entrepris avec le consentement de la population, une menace pour la liberté et la sécurité. La polémique cache une réalité nuancée. Certes, le désarmement peut être extrêmement bénéfique – il peut même s'avérer essentiel dans certaines situations – mais il suffit rarement par lui-même à apporter des améliorations majeures en matière de sécurité humaine.

Les succès récents en matière de collecte et de destruction d'armes légères – comme les programmes civils organisés au Brésil et dans les Îles Salomon, le désarmement étatique en Allemagne et en Afrique du Sud ou le désarmement des acteurs non étatiques en Colombie, au Liberia et au Mozambique – ne constituaient pas des événements indépendants. Chacun représentait un effort complexe et intégré. Dans tous les cas, la réussite était véritablement l'œuvre de plusieurs pères fondateurs. De la même manière, des exemples plus controversés – comme le désarmement civil partiel au Royaume-Uni, la destruction des arsenaux étatiques en Fédération de Russie ou en Ukraine et de nombreuses autres expériences de DDR – ne montrent que peu, voire aucun effet négatif. Même pour les échecs les plus manifestes, comme le programme de DDR en Haïti, il est extrêmement difficile de démontrer que les efforts de collecte et de désarmement volontaires ont été préjudiciables. Comparé aux tendances en termes d'homicides et de suicides, aux catastrophes liées aux stocks excédentaires ou au maintien de la stabilité politique, même un désarmement incomplet s'avère généralement bénéfique. Les seuls cas d'effets systématiquement négatifs sont associés exclusivement à des initiatives de désarmement coercitif. Sauf lorsqu'il est mis en œuvre pour désarmer les États vaincus, il a rarement été tenté et semble presque toujours se solder par un échec.

Les perspectives offertes par les futures initiatives de collecte et de désarmement en armes légères sont considérables. Près de 40 % des arsenaux étatiques – quelque 76 millions d'armes légères – seraient des surplus et pourraient donc être facilement détruits. Le désarmement étatique semble être le plus facile à négocier et le plus simple à mettre en œuvre, même si, là encore, les motifs de frustration sont fréquents. Les efforts de collecte et de destruction semblent facilement réalisables pour environ 20 % de l'ensemble des armes à feu civiles, ce qui représente un total d'au moins 120 millions. Le désarmement d'anciens combattants appartenant à des groupes non étatiques ne permettra jamais d'atteindre des volumes d'armes comparables, mais comme ces armes revêtent une valeur symbolique plus importante et présentent le plus grand potentiel d'effets déstabilisateurs, elles requièrent une attention qui n'est pas nécessairement proportionnelle à leur nombre. Comme nous l'avons montré dans ce chapitre, même les initiatives relativement modestes et incomplètes peuvent avoir des effets symboliques inestimables et influencer les perspectives et les attentes.

Les initiatives de collecte d'armes et de désarmement semblent dès lors être un instrument extrêmement important – parmi tant d'autres – de la politique liée aux armes légères. Elles exercent un rôle bien établi dans la gestion de la prolifération des armes légères, mais rien ne prouve qu'elles soient efficaces indépendamment des autres outils de réforme sociale. S'il est difficile d'isoler l'impact des politiques sociales concomitantes, elles semblent reposer sur l'interaction avec d'autres mesures, même si des recherches plus approfondies seront nécessaires pour mieux comprendre la manière dont tous ces éléments s'imbriquent. En d'autres termes, la collecte d'armes légères et le désarmement ne constituent pas une alternative à la politique sociale, mais un élément potentiellement important d'un programme global visant à réduire les risques de la violence armée et de l'instabilité. Étant donné les possibilités qui existent, la nécessité d'un dialogue rigoureux sur la manière de mieux exploiter son potentiel est aujourd'hui grandement nécessaire. ■

LISTE DES ABRÉVIATIONS

DDR	Désarmement, démobilisation et réintégration	MANPADS	Système(s) portatif(s) de défense aérienne
		ANE	Acteurs non étatiques

NOTES

- 1 Pour une discussion sur ces processus, voir Bevan (2008a).
- 2 En 2001, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté le *Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères et de petit calibre sous tous ses aspects* (« Programme d'action ») ; voir Assemblée générale des Nations unies (2001). Pour plus de détails sur la mise en œuvre du *Programme d'action* concernant les contrôles à l'exportation, voir CONTRÔLES À L'EXPORTATION.
- 3 Le nombre total d'armes à feu civiles est estimé par le Small Arms Survey (2007a, chap. 2).
- 4 Les sources ne sont pas d'accord sur l'importance de la réduction. Les chiffres les plus impressionnants sont cités par *The Economist*, qui rapporte une chute du pourcentage d'homicides à Rio de Janeiro de 64 pour 100 000 habitants vers le milieu des années 1990 à 39 pour 100 000 en 2007. À São Paulo, le pourcentage de meurtres aurait chuté de 112 pour 100 000 habitants en 1995 à 33 en 2009 (*Economist*, 2008).
- 5 La Grande-Bretagne désigne en l'occurrence l'Angleterre, l'Écosse et le Pays de Galles. Les données reprises dans cette section n'incluent pas l'Irlande du Nord.
- 6 Si les fusils à air comprimé étaient inclus, le nombre total de fusils excéderait probablement le million. Contrairement aux armes « soft air », les armes à air comprimé sont potentiellement meurtrières, bien qu'aucune ne nécessite de licence. L'auteur remercie Gavin Hales pour ses éclaircissements sur ce point.
- 7 Il est probable que la détention d'armes aux États-Unis soit bien plus courante qu'on ne le pense souvent. Pour l'Angleterre et le Pays de Galles, on estime le nombre d'armes à feu enregistrées et non enregistrées entre 2,0 et 4,7 millions, pour une moyenne de 3,4 millions (Small Arms Survey, 2007a, app. 3 ; Squires, Grimshaw et Solomon, 2008, p. 19). Pour l'ensemble du Royaume-Uni (y compris l'Irlande du Nord et l'Écosse), les totaux combinés varient de 2,5 à 5,5 millions, pour une moyenne estimée de 4 millions d'armes civiles. Bien que le total réel ne puisse être défini avec certitude, le Royaume-Uni semble être armé à un niveau moyen pour l'Europe (Small Arms Survey, 2004, chap. 2 ; 2007a, chap. 2).
- 8 Des informations plus détaillées pourraient provenir du Service national de renseignements balistiques inauguré récemment, un système de partage et de traçage des données accessible à tous les officiers de police d'Angleterre et du Pays de Galles, visant à faciliter le traçage des armes à feu illicites et suspects (Terry, 2008).
- 9 Robert Muggah et Philip Alpers estiment entre 1 010 et 1 270 le nombre de fusils de type militaire et de facture commerciale en circulation dans les Îles Salomon avant le conflit. Seules 300 d'entre eux auraient été récupérés (Dunnigan, 2004 ; Muggah et Alpers, 2003).
- 10 Le total du désarmement sud-africain soustrait 88 640 armes de police retirées de la circulation (Gould *et al.*, 2004, p. 243).
- 11 Cette section sur les forces armées nationales et les organes du maintien de l'ordre vise à brosser un tableau résumé, récapitulant partiellement les sujets couverts dans l'*Annuaire sur les armes légères 2008* (Small Arms Survey, 2008).

BIBLIOGRAPHIE

- ABC (Australian Broadcasting Corporation). 2003. « Law and Order Improve Dramatically in the Solomons ». 1er octobre.
- ABS (Australian Bureau of Statistics). 2008. *Recorded Crime : Victims, Australia, 2007*. Canberra : ABS. 26 juin.
- Allemagne. 2008. *Rapport national sur la mise en œuvre du Programme d'action des Nations unies en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères et de petit calibre sous tous ses aspects, République fédérale d'Allemagne*. Berlin : ministère fédéral des Affaires étrangères. 21 mars.

- Angola. 2006. *Rapport national de la République d'Angola sur la mise en œuvre du Programme d'action des Nations unies en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères et de petit calibre sous tous ses aspects*. Juin, p. 10.
- AP (Associated Press). 2004. « Crocodiles Thrive on Disarmament ». 8 juin.
- Armée américaine. 2003. *Stability Operations and Support Operations*, FM 3-07 (FM 100-20). Washington, DC : Département de l'Armée. Février.
- . 2008. *Stability Operations*, FM 3-07. Washington, DC : Département de l'Armée. Octobre.
- ASB (Anti-social Behaviour Act – Loi sur le comportement anti-social). 2003. Anti-social Behaviour Act 2003 (c. 38). Londres : Bureau des informations sur le secteur public.
- Assemblée générale des Nations unies 2001. *Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères et de petit calibre sous tous ses aspects* (« Programme d'action des Nations unies »). 20 juillet. A/CONF.192/15 du 20 juillet. <<http://disarmament.un.org/cab/poa.html>>
- Bacevich, Andrew J. 2005. *The New American Militarism*. Oxford : Oxford University Press.
- Baker, Jeanine et Samara McPhedran. 2007. « Gun Laws and Sudden Death : Did the Australian Firearms Legislation of 1996 Make a Difference ? » *British Journal of Criminology*, vol. 47, n° 3, p. 455-469.
- . 2008. « Australian Firearms Legislation and Unintentional Firearm Deaths : A Theoretical Explanation for the Absence of Decline following the 1996 Gun Laws ». *Public Health*, vol. 122, n° 3, Mars, p. 297-299.
- BBC (British Broadcasting Corporation). 2003. « Gun Crime Soars by 35 % ». 12 janvier. <http://news.bbc.co.uk/1/hi/uk_politics/2640817.stm>
- Beeck, Christina. 2008. « Germany : From Surplus Exports to Destruction ». *Contemporary Security Policy*, vol. 29, n° 1. Avril.
- Bevan, James. 2008a. *Crisis in Karamoja : Armed Violence and the Failure of Disarmament in Uganda's Most Deprived Region*. Document thématique n° 21. Genève : Small Arms Survey. Juin.
- , éd. 2008b. *Conventional Ammunition in Surplus*. Genève : Small Arms Survey.
- Bhatia, Michael et Mark Sedra. 2008. *Afghanistan, Arms and Conflict : Armed Groups, Disarmament and Security in a Post-War Society*. Londres : Routledge, chap. 4.
- Bonomo, Giacomo Bergamo *et al.* 2007. *Stealing the Sword : Limiting Terrorist Use of Advanced Conventional Weapons*. Santa Monica : Rand Corporation, chap. 3.
- Bryan, John. 2004. *Illegal Firearms in the United Kingdom*. Document de travail n° 3. Londres : Centre for Defence Studies, p. 31-34.
- Buchanan, Cate et Mireille Widmer. 2006. *Civilians, Guns and Peace Processes : Approaches and Possibilities*. Genève : Centre pour le dialogue humanitaire. Octobre.
- Caramés, Albert et Eneko Sanz, 2008. *DDR 2008 : Analysis of Disarmament, Demobilisation and Reintegration (DDR) programmes in the World during 2007*. École pour une culture de la paix, Université autonome de Barcelone, n.d.
- Chapman, Simon et Philip Alpers. 2006. « Tight Gun Controls the Most Powerful Weapon ». *Sydney Morning Herald*. 27 avril.
- *et al.* 2006. « Australia's 1996 Gun Law Reforms : Faster Falls in Firearm Deaths, Firearm Suicides, and a Decade without Mass Shootings ». *Injury Prevention*, n° 12. Décembre, p. 365-72.
- Christie, Louis. 1999. *Australian Gun Controls : Should More Be Done ?* Coalition de tireurs sportifs respectueux de la loi.
- Coaker, Vernon. 2007. « Minister's Answers on Gun Crime ». BBC News. 15 novembre.
- Courtney-Green, Peter. 2008. « NATO and Demilitarization of Surplus Weapons and Ammunition ». *Contemporary Security Policy*, vol. 29, n° 1. Avril.
- CS (Comunidade Segura). 2007. « Gun-related Deaths Fall 12 % in Brazil ». 15 novembre. <<http://www.comunidadessegura.org?q=en/node/37237>>
- CSNU (Conseil de sécurité des Nations unies). 2008. *Rapport final du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo*. S/2008/773 du 12 décembre.
- Cullen, W. Douglas. 1996. *The Public Inquiry into the Shootings at Dunblane Primary School on 13 March 1996 : List of Victims*. Londres : The Stationery Office.
- Cusick, James. 1996. « Nationwide gun amnesty is ordered ». *Independent*. 22 mars.
- Davies, Megan et Jenny Mouzos. 2007. *Homicide in Australia : 2005-06 National Homicide Monitoring Program Annual Report*. Canberra : Institut australien de Criminologie, p. 3.
- Diamond, Jared. 2005. *Collapse : How Societies Choose to Fail or Succeed*. New York : Viking, chap. 2.
- Dobbins, James *et al.* 2005. *America's Role in Nation-Building : From Germany to Iraq*. Santa Monica : Rand Corporation.
- . 2008. *Europe's Role in Nation-Building from the Balkans to the Congo*. Rand Corporation, p. 173-206.
- Downie, Andrew. 2008. « Crime : Effort to Mend a Violent Reputation ». *Financial Times*. 7 juillet.
- Dreyfus, Pablo et Marcelo de Sousa Nascimento. À paraître. « Brazil ». Dans Aaron Karp et Jorge Restrepo, éd. *Small Arms of South America*. Genève : Small Arms Survey.
- Dunnigan, James. 2004. « Disarmament, Peacekeeping and Giant Crocodiles ». 24 juin. <<http://www.strategypage.com/dls/articles2004/2004624.asp>>
- Economist*. 2008. « Not as Violent as You Thought ». 21 août.
- Faltas, Sami. 2008. « Bulgaria and Romania : Quick Start, Ambiguous Progress ». *Contemporary Security Policy*, vol. 29, n° 1. Avril.
- Finlande. 2008. *Rapport national de la Finlande sur la mise en œuvre du Programme d'action des Nations unies en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères et de petit calibre sous tous ses aspects*. Helsinki : ministère des Affaires étrangères.
- Florquin, Nicolas et Elizabeth Decrey Warner. 2008. « Engaging Non-State Armed Groups or Listing Terrorists ? Implications for the Arms Control Community ». *Forum du désarmement*, n° 1. Avril, p. 17-25.
- Fraenkel, Jon. 2004. *The Manipulation of Custom : From Uprising to Intervention in the Solomon Islands*. Wellington et Canberra : Victoria University Press et Pandanus Books.
- FRB (Federal Reserve Board). 1996. « The Challenge of Central Banking in a Democratic Society ». Remarques émises par le président Alan Greenspan au dîner annuel et discours de Francis Boyer de l'American Enterprise Institute for Public Policy Research, Washington, DC. 5 décembre. <<http://www.federalreserve.gov/boarddocs/speeches/1996/19961205.htm>>
- Gallagher, Thomas. 2004. « Criminal Law : Are Gun-Related Offences on the Increase in the UK ? » <<http://www.lawyerint.com/law-articles/>>
- Garfield, Richard. 2007. *Violence and Victimization after Civilian Disarmament : The Case of Jonglei*. Document de travail sur le Soudan n° 11. Genève : Small Arms Survey. Décembre.

- Gawryszewski, Vilma Pinheiro et James A. Mercy. 2004. « Homicide Trends and Characteristics : Brazil, 1980-2002 ». *Morbidity and Mortality Weekly Report*, vol. 53, n° 8, 5 mars, p. 169-171.
- GCN (Gun Control Network). 2007. « Firearms Offences : England and Wales, 1989-2005 ». <<http://www.gun-control-network.org/A018.htm>>
- Appel de Genève. 2008. *Annual Report 2007*. Genève : Appel de Genève.
- Gould, Chandré *et al.* 2004. « South Africa ». Dans Chandré Gould et Guy Lamb, éd. *Hide and Seek : Taking Account of Small Arms in Southern Africa*. Pretoria : Institute for Security Studies.
- Gray, Colin. 1992. *House of Cards : Why Arms Control Must Fail*. Ithaca, NY : Harvard University Press.
- Halbrook, Stephen. 2000. « Nazi firearms law and disarming of the German Jews ». *Arizona Journal of International and Comparative Law*, n° 3, p. 483-535.
- Hales, Gavin. 2006. *A Guide to and Review of Home Office Gun Crime Statistics*. Portsmouth : Institute of Criminal Justice Studies, Université de Portsmouth. Novembre.
- . 2009. Lettre à l'auteur. 16 janvier.
- , Chris Lewis et Daniel Silverstone. 2006. *Gun Crime : The Market in and Use of Illegal Firearms*. Home Office Research Study 298. Londres : ministère de l'Intérieur. Décembre.
- Hänggi, Heiner et Vincenza Scherrer. 2008. « Recent Experience of UN Integrated Missions in Security Sector Reform ». Dans Heiner Hänggi et Vincenza Scherrer, éd. *Security Sector Reform and UN Integrated Missions : Experience from Burundi, the Democratic Republic of Congo, Haiti and Kosovo*. Münster et Genève : Lit Verlag et Centre pour le contrôle démocratique des forces armées à Genève, chap. 1.
- Harcourt, Bernard. 2004. « On the NRA, Adolph Hitler, Gun Registration, and the Nazi Gun Laws : Exploding the Culture Wars ». *Public Law Working Paper*, n° 67. Chicago : Université de Chicago. Juin.
- Hartzell, Caroline et Matthew Hoddie. 2006. « From Anarchy to Security : Comparing Theoretical Approaches to the Process of Disarmament following Civil War ». *Contemporary Security Policy*, vol. 27, n° 1. Avril, p. 155-67.
- Hennop, Etienne, Jakkie Potgieter et Clare Jefferson. 2001. *The Role of Firearms in Crime in South Africa : A Detailed Analysis of Police Dockets*. Compte-rendu n° 55. Mai, chap. 2.
- Hottinger, Julian Thomas. 2008. « Engaging Non-state Armed Groups in Disarmament ». *Disarmament Forum*, n° 1. Avril, p. 27-35.
- HRW (Human Rights Watch). 2003. *Weapons Sanctions, Military Supplies, and Human Suffering : Illegal Arms Flows to Liberia and the June-July 2003 Shelling of Monrovia*. New York : HRW, le 3 novembre.
- Humphreys, Macartan et Jeremy Weinstein. 2009. « Assessing Progress toward Demobilization and Reintegration in Sierra Leone ». Dans Robert Muggah, éd. *Security and Post-Conflict Reconstruction*. Londres : Routledge, chap. 2.
- Huntington, Samuel. 1996. *The Clash of Civilisations and the Remaking of World Order*. New York : Simon and Schuster.
- Inde. 2008. *Inde : Rapport national intégré sur la mise en œuvre du Programme d'action des Nations unies en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères et de petit calibre sous tous ses aspects*. New Delhi : ministère des Affaires étrangères. 31 mars.
- IRIN. 2008. « Sudan : Preparing for Massive Demobilization ». 21 octobre.
- Kahn, Túlio et Ted Goertzel. 2007. « The Great São Paulo Homicide Drop ». *Fórum Brasileiro de Segurança Pública*. 28 mai.
- Kaiza, Peter. 2008. « Homicides, Recorded Crimes Involving Firearms ». Dans David Povey *et al.*, éd. *Homicides, Firearm Offences and Intimate Violence 2006/07 : Supplementary Vol. 2 to Crime in England and Wales 2006/07*. Londres : ministère de l'Intérieur. 31 janvier.
- Karp, Aaron. 2008. « Introduction : Inconspicuous Disarmament ». *Contemporary Security Policy*, vol. 29, n° 1. Avril.
- Keegan, John. 1994. *A History of Warfare*. New York : Knopf, chap. 1, 2.
- Kirsten, Adèle. 2006. *Assessing the Impact of Firearm Amnesties for South Africa*. Pretoria : Institute for Security Studies. Novembre.
- Kopel, David, Paul Gallant et Joanne Eisen. 2000. « Solomon Says : The Madness of Civilian Disarmament in the South Pacific ». *National Review*. 27 novembre.
- . 2008. « Uganda : We're from the Government and We're Here to Help You ». *America's 1st Freedom*. Janvier, p. 38-39, 60.
- Kryvonos, Yuri et Elli Kytömäki. 2008. « The OSCE Experience with Surplus Small Arms and Ammunition ». *Contemporary Security Policy*, vol. 29, n° 1. Avril.
- Lamb, Guy. 2008. *Under the Gun : An Assessment of Firearm Crime and Violence in South Africa*. Pretoria : Institute for Security Studies. Mars.
- Lee, Wang-Sheng et Sandy Suardi. 2008. *The Australian Firearms Buyback and Its Effect on Gun Deaths*. Document de travail du Melbourne Institute n° 17/08. Melbourne : Melbourne Institute of Applied Economic and Social Research. Août.
- Leff, Jonah. 2007. *Responses to Pastoral Wars : A Review of Violence Reduction Efforts in Sudan, Uganda, and Kenya*. Genève : Small Arms Survey. Septembre.
- Llana, Sara Miller. 2008. « Will Venezuela's Murder Rate Hurt Chávez ? ». *Christian Science Monitor*. 3 décembre.
- Llewellyn, Ian. 2004. « Crocs Breach Peace in Solomons Disarmament ». *The Age* (Melbourne). 8 juin.
- Mack, Andrew. 2005. « Why the Dramatic Decline in Armed Conflict ? ». Dans Human Security Report Project. *Human Security Report 2005*. Oxford : Oxford University Press, chap. 5.
- Malcolm, Joyce Lee. 2005. « The UN's Global Effort to Disarm Civilians : Wisdom or Folly ? ». *Breakthroughs*, vol. 14, n° 1. Printemps.
- Mburu, Nene. 2007. « Warriors and Guns : The Anthropology of Cattle Rustling in Northeastern Africa ». Dans Charles Fruehling Springwood, éd. *Open Fire : Understanding Global Gun Cultures*. Oxford : Berg, chap. 6.
- Mexique. 2008. *Rapport du Gouvernement mexicain sur la mise en œuvre du Programme d'action des Nations unies en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères et de petit calibre sous tous ses aspects*. 31 mars.
- Moore, Clive. 2004. *Happy Isles in Crisis : The Historical Causes for a Failing State in Solomon Islands, 1998-2004*. Canberra : Asia Pacific Press.
- Muggah, Robert. 2006. « Emerging from the Shadow of War : A Critical Perspective on DDR and Weapons Reduction in the Post-conflict Period ». *Contemporary Security Policy*, vol. 27, n° 1. Avril, p. 190-205.
- . 2009. « The Emperor's Clothes ? ». Dans Robert Muggah, éd. *Security and Post-Conflict Reconstruction*. Londres : Routledge.
- et Philip Alpers. 2003. *Reconsidering Small Arms in the Solomon Islands : Findings*. Document d'information non publié. Genève : Small Arms Survey. 1er août.
- Myrdal, Alva. 1976. *The Game of Disarmament : How the United States and Russia Run the Arms Race*. New York : Pantheon.
- Nagl, John A. 2005. *Counterinsurgency Lessons from Malaya and Vietnam : Learning to Eat Soup with a Knife*, éd. révisée. Chicago : University of Chicago Press.

- Neill, Christine et Andrew Leigh. 2007. « Weak Tests and Strong Conclusions : A Re-Analysis of Gun Deaths and the Australian Firearms Buyback ». Document de travail de l'Université nationale d'Australie n° 555.
- Noel-Baker, Philip. 1926. *Disarmament*. Londres : Hogarth Press, p. 2.
- Norvège. 2005. Norvège : *Rapport national sur la mise en œuvre du Programme d'action des Nations unies en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères et de petit calibre sous tous ses aspects*. Oslo : ministère des Affaires étrangères. 30 avril.
- Parker, Sarah et Silvia Cattaneo. 2008. *Implementing the UN Programme of Action on Small Arms and Light Weapons : Analysis of the National Reports Submitted by States from 2002 to 2008*. Projet de rapport. Genève : Institution des Nations unies pour la recherche sur le désarmement. Juillet.
- Parlement britannique. 1999. « Handgun Surrender Figures ». Hansard. 27 mai.
<http://hansard.millbanksystems.com/written_answers/1999/may/27/handgun-surrender-figures>
- Peake, Gordon. 2009. « What the Veterans Say : Unpacking DDR Programmes in Timor-Leste ». Dans Robert Muggah, éd. *Security and Post-Conflict Reconstruction*. Londres : Routledge, chap. 6.
- Pézard, Stéphanie et Nicolas Florquin. 2007. *Les armes légères au Burundi : après la paix, le défi du désarmement civil*. Genève : Small Arms Survey, p. 2, 5, 21-23, 76.
- Pouliny, Béatrice. 2004. *The Politics and Anti-Politics of Contemporary Disarmament, Demobilization and Reintegration Programs*. Paris : Centre d'études et de recherches internationales, Sciences Po, Secrétariat général de la Défense nationale. Septembre.
- Povey, David. 2004. *Crime in England and Wales 2002/2003 - Vol. supplémentaire 1 : Homicide and Gun Crime 01/04*. Londres : ministère de l'Intérieur. Janvier, p. 49.
- Restrepo, Jorge A. et Robert Muggah. 2009. « Colombia's Quiet Demobilization : A Security Dividend ? Reviewing the Evidence ». Dans Robert Muggah, éd. *Security and Post-Conflict Reconstruction*. Londres : Routledge, chap. 1.
- Reuter, Peter et Jenny Mouzos. 2003. « Australia : A Massive Buyback of Low-Risk Guns ». Dans Jens Ludwig et Philip J. Cook, éd. *Evaluating Gun Policy : Effects on Crime and Violence*. Washington, DC : Brookings Institution Press.
- Richardson, Lewis Fry. 1960. *Statistics of Deadly Quarrels*. Pacific Grove : Boxwood Press.
- Romero, Simon. 2006. « As Crime Soars for Venezuela, Chávez Coasts ». *New York Times*. 2 décembre.
- Ruediger, Marco Aurelio, Vicente Riccio et Angela Britto. 2007. « Homicides in Rio de Janeiro State, Brazil : A Geographical Distribution and Its Impacts for Public Policies Concerning Crime Reduction ». Document présenté à l'occasion de l'assemblée annuelle de The Law and Society Association, Berlin, Allemagne. 25 juillet.
- Secrétariat de la Déclaration de Genève. 2008. *Global Burden of Armed Violence*. Genève : Secrétariat de la Déclaration de Genève, chap. 3.
- Sjöberg, Anki. 2007. *Armed Non-State Actors and Landmines Volume III : Towards a Holistic Approach to Armed Non-State Actors ?* Genève : Geneva Call. Novembre.
- Small Arms Survey. 2002. *Counting the Human Cost*. Oxford : Oxford University Press. Traduction française *Annuaire sur les armes légères 2002 : Évaluer le coût humain*. Bruxelles : GRIP (Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité).
- . 2004. *Small Arms Survey 2004 : Rights at risk*. Oxford : Oxford University Press, chap. 2. Traduction française *Annuaire sur les armes légères 2004 : Droits en péril*. Bruxelles : GRIP (Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité).
- . 2006. *Small Arms Survey 2006 : Unfinished business*. Cambridge : Oxford University Press, chap. 2. Traduction française *Annuaire sur les armes légères 2006 : Des comptes à régler*. Bruxelles : GRIP (Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité).
- . 2007a. *Small Arms Survey 2007 : Guns and the City*. Cambridge : Cambridge University Press.
- . 2007b. *Anatomy of Civilian Disarmament in Jonglei State*. Dossier sur le Soudan n° 3, 2e éd. Genève : Small Arms Survey.
- . 2008. « A Semi-automatic Process ? Identifying and Destroying Military Surplus ». Dans Small Arms Survey. *Small Arms Survey 2008 : Risk and resilience*. Cambridge : Oxford University Press, chap. 3.
- de Souza, Maria de Fátima Marinho et al. 2007. « Reductions in Firearm-Related Mortality and Hospitalizations in Brazil after Gun Control ». *Health Affairs*, vol. 26, n° 2, p. 575-84.
- Spear, Joanna. 2006. « From Political Economies of War to Political Economies of Peace : Contributions of DDR after Wars of Predation ». *Contemporary Security Policy*, vol. 27, n° 1. Avril, p. 168-89.
- Squires, Peter, Roger Grimshaw et Enver Solomon. 2008. « Gun Crime - : A Review of Evidence and Policy ». Londres : Centre for Crime and Justice Studies, King's College Londres. Juin.
- Summers, Chris. 2007. « Who Supplies the Guns on Our Streets ? ». BBC News. 12 novembre.
- Terry, Nick. 2008. « Database to Boost Gun Crime Fight ». BBC News. 10 mars.
- Turquie. 2008. *Turquie : Rapport national sur la mise en œuvre du Programme d'action des Nations unies en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères et de petit calibre sous tous ses aspects*. Ankara : ministère des Affaires étrangères, avril.
- van Lill, André. 2006. « Western Cape : Firearms destruction ». *SAPS Journal*. Pretoria : Service de police sud-africain. Juillet, p. 33.
- Waiselfisz, Julio Jacobo. 2005. *Mortes matadas por armas de fogo no Brasil, 1979/2003*. Brasília : UNESCO.
- . 2007. « Map of Violent deaths ». *Estudos Avançados* (São Paulo), vol. 21, n° 61. Septembre/Décembre.
- Waltz, Kenneth. 1959. *Man, the State and War : A Theoretical Analysis*. New York : Columbia University Press.
- Wille, Christina et Keith Krause. 2005. « Behind the Numbers : Small Arms Conflict Deaths ». Dans Small Arms Survey. *Small Arms Survey 2005 : Weapons at war. Annuaire sur les armes légères 2005 : Au cœur des conflits*. Oxford : Oxford University Press, chap. 9.
- Zimring, Franklin. 2006. *The Great American Crime Decline*. Oxford : Oxford University Press. Novembre.

REMERCIEMENTS

Auteur principal

Aaron Karp